

BAGNEUX infos

bagneux92.fr



Restos du cœur

Les bénévoles ne chôment pas

PORTRAIT
Le nouveau directeur
du CSC Jacques-Prévert

DÉCRYPTAGE

Votre avis sur le magazine municipal

Belle Vie Assistance

Services à la personne

Notre Agrément / Déclaration, SAP503279747, vous permet de bénéficier d'une réduction fiscale de 50% sur toutes nos prestations

Assistance

- Aide aux courses : Nous effectuons et livrons vos courses...
- Repassage : Collecte et livraison sous 72h
- Bricolage : Fixer une étagère, une tringle à rideau...
- Ménage, entretien de la maison : Dépoussiérage, lavage...
- Jardinage : Tondre le gazon, tailler les haies...
- Assistance Informatique : Installation matériel, internet...
- Partez tranquille : Relever du courrier...

Tél.: 09 64 48 55 35 (Prix d'un appel normal) eMail : info@bvassistance.fr
4 rue du clos lapaume - 92220 Bagneux

EXelleSuccess CRÉATEURS DE SUCCÈS

1^{ère} heure gratuite & Frais d'inscription offerts

Notre encadrement est à l'image de nos valeurs

PRIMAIRE - COLLÈGE - LYCÉE - PRÉPAS - UNIVERSITÉ - ÉCOLES - CONCOURS - ADULTES

La référence pour un encadrement de qualité

- ✓ Professeurs qualifiés et pédagogues
- ✓ Méthodes rigoureuses et efficaces
- ✓ Accompagnement adapté et suivi permanent

Nos services d'Excellence

- ⊗ Cours particuliers à domicile
- ⊗ Soutien scolaire sur mesure
- ⊗ Stages intensifs quotidiens
- ⊗ Étude dirigée en agence
- ⊗ Stages de vacances
- ⊗ Coaching scolaire
- ⊗ Prépas concours
- ⊗ Cours en ligne

Trois niveaux de prestation

- 1 Remise à niveau
- 1 Renforcement
- 1 Perfectionnement

Créateurs de succès pour tous les niveaux et dans toutes les matières

Services à la personne -50% Réduction ou Crédit d'impôt - AGRÉÉ PAR L'ÉTAT

01 80 73 06 01 (prix d'un appel local)

coaching.exellesuccess.com
soutienscolaire.exellesuccess.com

EXELLESUCCESS GROUP - N° SIRET: 79221498300019 - ORGANISME AGRÉÉ PAR L'ÉTAT - AGRÈMENT : SAP792214983

LR styliste visagiste

Carte de fidélité

COIFFURE
Hommes - Femmes - Enfants

Journée continue du mardi au samedi de 9h à 19h
Nocturne le jeudi de 11h à 21h

01.42.53.90.70

3, avenue du Général de Gaulle - Bagneux

RIGAUD ARTISAN Couverture Spécialiste en rénovation

- ▶ Démoussage - Traitement des toitures
- ▶ Bardeau bitumé
- ▶ Rénovation - Pose de fenêtres de toit
- ▶ Étanchéité de terrasse
- ▶ Petite fumisterie (cheminées)
- ▶ Pose de bardage

Diagnostic de toiture gratuit

53, rue Alphonse Pluchet - 92220 Bagneux
Tél. : 01 46 65 46 92 - Port. : 06 14 67 87 68
Mail : xavier.rigaud@worldonline.fr
Site : couverture-rigaud.com

Mr. Bricolage Cachan

Le magasin près de chez vous.

En plein cœur du centre ville de CACHAN

PARKING 200 places GRATUIT 2 heures

HORAIRES
Du lundi au samedi : 9h - 19h 30

ACCÈS
Bus V1, 162, 187
Arrêt mairie de Cachan

29/31, avenue Louis-Georgen - CACHAN

Après les instruments à cordes du cycle précédent, c'est désormais aux instruments à vent (clarinette et flûte traversière) que vont s'initier 15 enfants de Bagnaux inscrits dans le dispositif DEMOS.

LA CLARINETTE

UN NOUVEAU CYCLE DU DISPOSITIF D'ÉDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE À VOCATION SOCIALE (DÉMOS) COMMENCE. CE PROJET S'ADRESSE À DES ENFANTS N'AYANT PAS FORCÉMENT ACCÈS À LA MUSIQUE CLASSIQUE. POUR CETTE AVENTURE, ILS DISPOSERONT AU CHOIX D'UNE CLARINETTE OU D'UNE FLûTE TRAVERSIERÈ POUR APPRENDRE À JOUER COLLECTIVEMENT.

Démocratiser la musique classique par l'apprentissage en orchestre. Tel est l'objectif du Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Demos). Durant trois ans, 15 enfants volontaires du centre sociale et culturel Jacques-Prévert, de 7 à 12 ans, vont participer au nouveau cycle de ce projet éducatif. Chaque enfant se verra confier une clarinette ou une flûte traversière. *"On essaye de faire découvrir la musique par le jeu, par l'écoute, par le chant et par la danse, précise Christophe Leclair, référent terrain du projet. On veut que l'enfant pratique la musique de manière ludique et joyeuse, et non comme une contrainte."* Dans le cadre de ce projet coordonné par la Philharmonie de Paris, les jeunes Balnéolais participeront à des ateliers au Centre social et culturel Jacques-Prévert, encadrés par des intervenants de la Cité de la musique. Durant les vacances, des stages seront prévus et les enfants se retrouveront régulièrement avec tous leurs camarades des Hauts-de-Seine afin de pratiquer en orchestre. *"À la fin de l'année une représentation collective aura lieu avec l'ensemble des enfants d'Île-de-France", se réjouit déjà Christophe Leclair.*

● Nassima Ouail

Les 15 participants Balnéolais sont encadrés par deux musiciens professionnels, un travailleur social et l'équipe du Centre social et culturel Jacques-Prévert.

Hormis l'initiation musicale, l'opération véhicule des valeurs collectives (le vivre-ensemble) et individuelles (la concentration, l'attention).

Au total, 3 000 enfants sont concernés par ce projet en Île-de-France, en Isère et dans l'Aisne.

L'État, le Commissariat général à l'égalité des chances et des territoires (CGET), ainsi que des mécènes et des collectivités locales soutiennent Demos.



SOMMAIRE

Des Balnéolais autour du monde
P 9



Le nouveau directeur du CSC Prévert
P 10



Bagneux dans la Métropole
P 12



Les vœux du maire 2016
P 20

L'OBJET DU MOIS

La clarinette 3

LE MOIS EN IMAGES 6

ILS FONT LA VILLE

Consommateurs,
défendez-vous ! 9

PORTRAIT

Jalal Lahmar, nouveau directeur
du CSC Jacques-Prévert 10

DOSSIER

Bagneux est entrée
dans la Métropole 12

GRAND ANGLE

La cérémonie
des vœux du maire 20

REPORTAGE PHOTO

Une semaine avec les
Restos du coeur 22

DÉCRYPTAGE

Bagneux Infos et ses lecteurs 24

CONSEILS PRATIQUES

Prêts pour la TNT HD ? 26

ON A TESTÉ POUR VOUS

Les stages de cirque
du PPCM 27

VIE DE LA VILLE

Bientôt le Vélib' à Bagneux ? 28

Un magasin Carrefour
aux Bas-Longchamps 29

Enquête sociale
à la Pierre plate 30

TERRITOIRE & MÉTROPOLE

Un président pour le territoire 31

SORTIR À BAGNEUX

Voyage à quatre voix 32

Jonglage en poésie 33

HISTOIRE & PATRIMOINE

Pourquoi une rue Léon-Blum ? 34

Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux — Directeur de la publication : Alain Le Thomas — Directrice de la communication : Charlotte Beugin — Réalisation : service communication, Hôtel de ville, 57, avenue Henri-Ravera — 01 42 31 60 00 — Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr — Rédacteurs : Sandra Deruère - Nassima Ouail - René Zyserman. Photos : Yves Faven, Philippe Masson — Maquette : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers — Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert".





Une semaine avec les Restos du coeur
P 22



Voyage à quatre voix
P 32

NOS PRIORITÉS POUR BAGNEUX



En ce mois de février, notre conseil municipal va débattre des orientations budgétaires pour 2016. Ce sera l'occasion de réaffirmer nos priorités pour que Bagneux soit une ville pour tous et relève le défi environnemental.

Nous le faisons dans un contexte économique et financier de plus en plus lourd pour les communes, avec la poursuite de la baisse de moyens que nous accorde l'État. Ainsi, la principale dotation que nous recevons baissera de 700 000 euros cette année, après une baisse de 1,2 million l'an dernier !

Pour autant, nous continuons à mettre l'enfance et la jeunesse au cœur de nos politiques publiques. Nous faisons ainsi le choix de maintenir la gratuité des temps d'activités périscolaires, contrairement à bien des communes. Nous faisons aussi en sorte que les chantiers en cours dans la ville favorisent l'insertion de jeunes pas ou peu diplômés.

Bagneux est reconnue et appréciée pour ses espaces verts et naturels, à seulement 3 km de Paris. Cela reste une priorité, que notre plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration, est en train de confirmer. Au printemps, le chantier de la géothermie, cette énergie propre, sera terminé.

Ces orientations nécessitent des moyens importants, pour répondre à des besoins croissants. Pour autant, je vais proposer au conseil municipal que les taux d'impôt n'augmentent pas. J'estime en effet qu'ils sont déjà élevés et qu'il ne faut pas aggraver la situation difficile de bien des familles.

Nous tenons aussi à rester une ville faisant la part belle à la solidarité et à la citoyenneté. Notre service public local va ainsi accompagner au quotidien les personnes âgées en perte d'autonomie. Notre soutien aux associations sera maintenu car je reste convaincue que les liens qu'elles créent entre les habitants contribuent grandement au vivre-ensemble.

C'est dans ce même esprit de respect, de détermination à agir contre le racisme et l'antisémitisme, que je vous invite à participer nombreux, samedi 13 février à 19h30, à l'hommage que la municipalité rendra à Ilan Halimi, assassiné il y a dix ans, dans notre ville.

Marie-Hélène AMIABLE,
Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts-de-Seine

COUP DE CŒUR

Le programme anti-obésité
de l'OBS 34

LA PAGE DES ENFANTS

Pourquoi 29 jours en février ? 35

ÉVÉNEMENTS DU MOIS 36

VIE PRATIQUE

Restauration scolaire 38

État civil 38

+ WEB



Vous trouverez dans ce numéro plusieurs QR Codes, comme celui ci-contre. Ils vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, grâce à votre smartphone ou votre tablette. Pour les utiliser, vous devez télécharger sur Play Store (Android) ou App Store (IOS) une application de type "QR Code Reader". Lancez cette appli, visez le QR code et vous serez immédiatement dirigés vers ces éléments. **Ces compléments d'information sont également accessibles sur bagneux92.fr**

Nouveau le site mobile de la ville : m.bagneux92.fr.



Le 10 janvier, Bagneux accueillait les championnats départementaux de cross-country sur un parcours allant de la plaine de jeux Maurice-Thorez au parc François-Mitterrand.



De pierre et de bois, c'était le thème de l'exposition du sculpteur autodidacte Serge Naveos à la médiathèque Louis-Aragon au mois de janvier.



La ministre allemande de la petite enfance Caren Marks (au centre) était à Bagneux le 19 janvier pour visiter la crèche associative Arc en Ciel.



L'association Les Amis de Bagneux a réuni son assemblée générale le 15 janvier à la mairie.



Joli concert de jazz multiculturel le 17 janvier à la Maison de la musique et de la danse, avec Saiyuki.



Quarante dessins de Tignous, assassiné à Charlie Hebdo en 2015, étaient exposés du 11 au 21 janvier à l'Hôtel de ville pour rendre hommage à toutes les victimes du terrorisme.



Les Restos du cœur de Bagnex ont réuni tous leurs partenaires et bénévoles le 15 janvier pour leur traditionnelle cérémonie des vœux.



L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) de Bagnex fêtait sa nouvelle saison le 7 janvier à la salle Marty.



La présidente de la Ratp, Élisabeth Borne (à gauche) était à Bagnex le 14 janvier. Accueillie par Marie-Hélène Amiable, elle a visité le service d'entretien des escaliers mécaniques du métro, installé à Greensquare.



● Concert classique de l'ensemble Parallèle, le 16 janvier, à l'auditorium de la Maison de la musique et de la danse.



● Cérémonie des vœux du Club olympique multisports de Bagneux (COMB), le 15 janvier au Parc des sports.



● L'association Atousignes92 qui propose des cours de langue des signes au CSC de la Fontaine Gueffier organisait un goûter sourds/entendants, le 16 janvier au CSC.



● Repas partagé des usagers du CSC de la Fontaine Gueffier, le 9 janvier, en présence de nombreux habitants du quartier sud.

Citoyens du monde



HABITANTS

Certains rêvent de le faire. Céline et Nico, eux, l'ont fait ! Endossant sa tenue de globe trotteur, ce couple originaire de Bagnaux n'a pas tergiversé pour entamer, le 5 janvier 2013, un tour du monde d'un an. "Voilà longtemps que nous avons, chacun de son côté, l'envie de vivre une expérience à l'étranger, quelque chose de plus fort qu'un simple voyage, explique Céline. Pour ma part, j'ai passé une année Erasmus en Allemagne puis habité et travaillé en Chine pendant six mois à la fin de mes études. Nicolas, quant à lui, a travaillé aux États-Unis pendant six mois. Notre rencontre s'est faite peu de temps avant mon départ prévu en solo et ce voyage est devenu un tour du monde en duo." Rassemblant leurs économies respectives, Céline et Nico se jettent à l'eau, voyageant six mois en Amérique du sud et centrale, et deux mois en Nouvelle-Zélande

(où ils parcourent plus de 8 000 kilomètres en voiture), puis quatre autres mois en Asie. "À la suite de ce voyage, nous sommes rentrés en France, à Bagnaux, ma ville d'attache, poursuit l'intrépide aventurière. J'y ai passé huit ans et j'y ai acheté un appartement. J'apprécie la ville, ses communautés, ses cultures. Et aujourd'hui, j'attends avec impatience les changements qui arrivent, le métro et son nouveau quartier". Après avoir repris chacun

son travail respectif, le couple décide de repartir mi-2015 en Australie, où il vit actuellement. "Nous ne recherchons rien de spécial, juste découvrir le monde, les paysages, les histoires et les gens. Apprendre des choses, être émerveillés".

INFOS

seulsaumonde.fr

Consommateurs, défendez-vous !

Vous êtes un particulier, vous avez un litige avec un professionnel, avec votre propriétaire, votre assureur, votre garagiste ou l'État ? Vous pouvez solliciter une assistance auprès de l'Union Fédérale des Consommateurs (UFC)-Que Choisir. Animée par des bénévoles, cette association locale de défense des consommateurs, créée le 9 Décembre 1977, apporte assistance et conseil. "Attention, précise Daniel Grelot, responsable de l'antenne balnéolaïse, mise en place il y a deux ans, nous n'effectuons jamais les démarches à la place du consommateur mais nous l'accompagnons, ce qui est différent".



Pour que l'association puisse traiter votre demande, il est nécessaire, d'en devenir adhérent. Ainsi, chaque troisième jeudi du mois, de 16h30 à 19h, au CSC de la Fontaine Gueffier, l'UFC-Que Choisir accueille des

dizaines de consommateurs et examine des litiges concernant tous les secteurs, même s'il s'agit le plus souvent des domaines du logement, des assurances, des banques, de la téléphonie ou de l'automobile. "Notre objectif est de parvenir à un accord à l'amiable et, pour ce faire, nous apportons à nos adhérents conseils, informations et soutien". Informer, conseiller, défendre l'intérêt des consommateurs individuels c'est le credo

de l'UFC-Que Choisir, qui peut aussi les représenter dans les instances régionales et, si besoin, devant les tribunaux. "Nous pouvons, bien sûr, fournir à l'adhérent toutes les informations utiles mais aussi constituer, le cas échéant, une véritable force en tant que groupe de pression", résume Daniel Grelot.

ASSOCIATION

Du terrain d'athlétisme au terrain social

IL EST LE NOUVEAU DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES-PRÉVERT. APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ POUR LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ET L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE, JALAL LAHMAR, 39 ANS, SE TOURNE DÉSORMAIS VERS DES ACTIONS SOCIO-CULTURELLES.

"On a l'impression que pour travailler dans le social, il faut être hyper formé, qu'il faut avoir des outils extraordinaires", explique Jalal Lahmar, directeur du Centre social et culturel (CSC) Jacques-Prévert depuis le 9 novembre dernier. "Il faut revenir à la base. C'est vraiment du contact, il faut accompagner les gens." Ce natif de Vierzon (Cher), papa de trois enfants, prône l'action sur le terrain pour une meilleure vision de "l'horizon". Après un diplôme universitaire technologique en *Carrières sociales* et des études d'éducateur spécialisé, il débute, dans le cadre des "emplois jeunes" de 1997, créés par Lionel Jospin. Il est alors chef du service de médiation sociale et animateur dans un centre social de Saint-Jean-de-Braye, près d'Orléans. Sept ans plus tard, c'est en région parisienne qu'il poursuit sa carrière avec un poste en prévention spécialisée. Puis, avec une équipe de six éducateurs, Jalal propose des vacances à des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines. "Nous étions en contact uniquement avec le personnel employant des éducateurs spécialisés. Nous leur donnions des conseils et les accompagnions pour mettre en œuvre leur projet sur le terrain", se souvient celui qui s'est très investi dans ses missions de restructuration de service. Le contact avec la jeunesse, il connaît. Dès 2009, Jalal Lahmar travaille à Meudon, au sein du Village éducatif Saint-Philippe de la Fondation d'Auteuil. Il participe à la mise en place de trois classes de pré-apprentissage. Le but ? Réinsérer des jeunes en difficulté sociale en "les rattachant au wagon" du CAP ou du Bac professionnel. Une véritable réussite.



DE GAINSBURG À PRÉVERT

Avant de courir partout sur le terrain, Jalal Lahmar courait sur les pistes du stade d'athlétisme. Sportif de haut niveau, il devient vice-champion de France de 400 et 800 mètres alors qu'il n'a que 16 ans. Le sport, il adore ça : foot, basket mais aussi sports de combat qu'il aime utiliser en tant qu'outil éducatif. Issu d'un milieu modeste, mère au foyer, cinq frères et sœurs, Jalal puise l'inspiration chez son père, ouvrier à l'usine. "J'avais un père exemplaire, très sportif, très cadrant. C'était un grand militant associatif", raconte-t-il souriant. Dès 2012, Jalal Lahmar était à la direction du CSC Serge-Gainsbourg à Clichy-la-Garenne, son dernier poste avant d'arriver à Bagneux. Sa mission ? Proposer un projet de restructuration de service dans un CSC en grande souffrance et démobilité. Aziz Bourimi, responsable d'un club de prévention en direction de la jeunesse, se souvient de son ex-collègue mais aussi ami : "Nous avons



bio express

- ▶ **1976**
Naissance à Vierzon (Cher), le 15 novembre
- ▶ **1996 et 1997**
Vice-champion de France 400 et 800 m en athlétisme.
- ▶ **1999**
Chef de service de médiation sociale dans un centre social à Saint-Jean-de-Braye (Orléans)
- ▶ **2009**
Éducateur spécialisé, au Village éducatif Saint-Philippe de la fondation d'Auteuil, à Meudon
- ▶ **2012**
Directeur du CSC Serge-Gainsbourg à Clichy-la-Garenne
- ▶ **2015**
Directeur du CSC Jacques-Prévert à Bagneux

“
Il faut revenir à la base. C'est vraiment du contact, il faut accompagner les gens.”

travaillé ensemble dans le cadre d'un partenariat autour des gamins en difficulté. C'est un homme qui donne de sa personne. Je suis beaucoup sur le terrain et je retrouve cela chez lui".

Après divers projets citoyens avec les habitants du quartier, de nouveau très mobilisés, Jalal Lahmar quitte le CSC Serge-Gainsbourg après un changement de municipalité. Tourné vers l'avenir, il a des idées pleines à la tête et souhaite continuer ce "travail de rue" à Bagneux. "C'est une personne très investie, et à l'écoute. Il sait de quoi il parle et va apporter un nouveau regard au CSC", souligne Fuyelle Amazouz, membre de l'équipe du CSC Jacques-Prévert. Avec l'arrivée du métro 4 prévu en 2020, Bagneux va subir une grande transformation et le CSC va prendre une dimension encore plus importante. "C'est ce gros challenge qui m'intéresse. Je suis très fier d'être là", s'enthousiasme le nouveau directeur.

● Nassima Ouail

+ WEB



Le CSC sur
bagneux92.fr



LA MÉTROPOLE DU G

Un mariage de raison, dont Bagneux



Couche supplémentaire du millefeuille territorial ou opportunité de mettre, enfin, un terme aux déséquilibres économiques et sociaux à l'échelle d'un territoire de 7 millions d'habitants ? Les avis sont partagés sur cette Métropole du Grand Paris qui a vu le jour officiellement le 1^{er} janvier dernier. D'ores et déjà, Bagneux entrevoit à la fois les chances et les menaces de cette révolution institutionnelle. L'arrivée du Grand Paris Express et son interconnexion avec la ligne 4 du métro vont incontestablement faciliter les déplacements, doper la rénovation et le développement économique et social de la ville. Dans le même temps, la dissolution de Sud de Seine, remplacée d'un trait de plume par un territoire métropolitain de onze villes des Hauts-de-Seine, pose de nombreuses questions en termes de représentativité démocratique et de partage des compétences. En réalité, c'est maintenant – et au fil des mois qui viennent – que beaucoup de choses vont se jouer. D'où l'importance de bien connaître les enjeux et les mécanismes à l'œuvre dans cette réforme. C'est l'objet de ce dossier.

GRAND PARIS

x attend le meilleur

-
- Dossier réalisé par Jean-Marc Bordes
 - Photos : Yves Faven, Philippe Masson

3 questions à... Marie-Hélène AMIALE

MAIRE DE BAGNEUX, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE

En tant que représentante de Bagneux à la Métropole et au territoire métropolitain (qui remplace désormais Sud de Seine) quelle vision allez-vous défendre ?

D'abord je veux dire que j'ai été élue à l'unanimité par le conseil municipal. C'est une grande marque de confiance pour porter la voix de Bagneux et les intérêts des habitants à la Métropole. Trois éléments me semblent importants à y défendre.

D'abord, la question de l'égalité territoriale. La Métropole est très inégalitaire avec des écarts de richesse très importants, aussi bien en termes de ressources des communes que de revenus des habitants, comme sur le plan du logement : des villes n'ont pas de logements sociaux ou très peu à côté de villes où il y en a beaucoup et probablement trop. Il faut donc travailler à un rééquilibrage sur le long terme. Les inégalités se trouvent aussi au niveau de l'activité économique et donc des emplois. Si l'on veut une Métropole équilibrée, il faut travailler les futures implantations en évitant les territoires de spécialisation qui existent aujourd'hui : habitat d'un côté, emploi de l'autre.

Le second enjeu, c'est l'innovation. Il faut que la Métropole prenne en compte toute la richesse d'innovation qui existe. Je pense à celle des entreprises, y compris les plus petites, mais aussi celle du tissu associatif, de la culture, de l'économie sociale et solidaire. Il faut que la Métropole soit une chance pour tous ceux qui veulent innover.

Enfin, il y a l'enjeu démocratique. La construction de la Métropole s'est faite sans les citoyens. Les maires ont participé, mais les conseils municipaux ont très peu été saisis et encore moins les habitants. Il faut se donner des outils pour que les citoyens soient, enfin, associés à la construction métropolitaine.

Avec les transferts de compétences à la Métropole – urbanisme, habitat, développement économique, social et culturel notamment –, la Ville peut-elle rester maîtresse de son destin ?

Les habitants ont élu des conseillers municipaux en mars 2014 pour gérer l'avenir de leur commune. Il n'est donc pas envisageable que des compétences aussi importantes que l'aménagement de la ville, le logement dans la ville, pour ne citer qu'elles, soient soustraites aux décisions des conseils municipaux. Il faut trouver un mode opératoire avec la Métropole qui ne dessaisisse pas les habitants et leurs élus de ces sujets. J'y serai très attentive. Que les questions d'aménagement, de développement économique, de logement soient réfléchies au niveau de la Métropole de façon coopérative, et pas chacun dans sa ville, me semble positif. C'est vers cela qu'il faut aller plutôt que vers une Métropole qui imposerait des décisions.



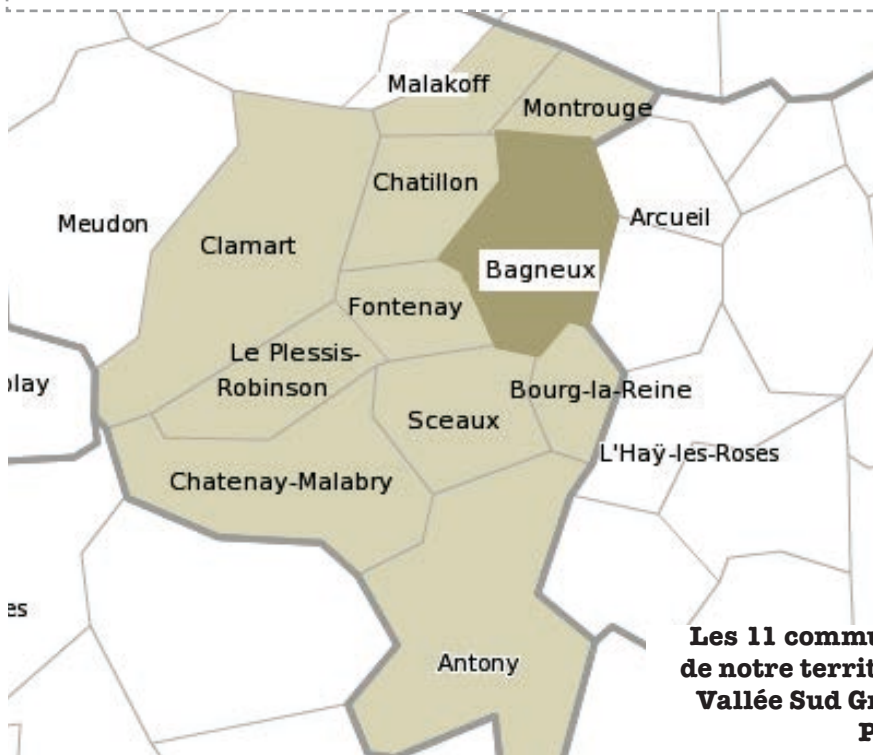
Quels projets balnéolais devraient, selon vous, bénéficier de l'appui de la Métropole ?

Il est certain que des projets comme l'aménagement du quartier nord autour des métros, ou le futur quartier des Mathurins sont des projets d'envergure métropolitaine. Notre demande d'un lycée d'enseignement général fait aussi partie de questions que la Métropole doit se poser : celle de la répartition, à Paris et dans les départements de la petite couronne, des structures d'enseignement secondaire et supérieur. J'entends

bien porter ces projets comme des projets qui concernent évidemment les Balnéolais mais qui doivent permettre à la Métropole de réaliser ses ambitions. De même, réduire la place de la voiture dans la Métropole passe par le respect des engagements pris sur les dates de livraison des métros. Si on développe un réseau de transport performant et abordable, les habitants utiliseront moins la voiture, comme on l'observe à Paris. Ces questions d'environnement et de réduction des inégalités sont les conditions indispensables pour construire une Métropole vivable et bénéfique aux habitants.

DE L'AGGLO À L'EPT

Après onze ans de bons et loyaux services, la communauté d'agglomération Sud de Seine est désormais dissoute. Née le 1^{er} janvier 2005 de la volonté de quatre communes (Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff) de regrouper leurs atouts pour mieux valoriser leur territoire, elle disparaît au profit d'un établissement public territorial (EPT) beaucoup plus vaste. Cette déclinaison locale de la Métropole, dessinée par le préfet, regroupe nos quatre communes, ainsi que Châtillon, Montrouge et cinq des sept communes de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre. Contrairement à Sud de Seine, qui reposait donc sur un choix volontaire des communes, ce territoire (baptisé Vallée Sud Grand Paris), résulte d'une décision administrative. Il est gouverné par un conseil de territoire où chaque commune est représentée par un nombre de conseillers proportionnel à sa population (lire p.31). L'EPT est compétent pour la politique de la ville, l'assainissement, l'eau, la gestion des déchets et les compétences dévolues jusque-là aux regroupements de communes existants... mais qui n'étaient pas les mêmes d'une agglo à l'autre, ce qui laisse présager pas mal de débats et de complications !



À SAVOIR

SUR LES RAILS DU FUTUR...

Épine dorsale de la Métropole, le Grand Paris Express reliera 153 communes grâce à un réseau de 200 km autour de la capitale. Ses rames et ses gares, dont celle de Bagneux, sont présentées par la Société du Grand Paris comme le métro "le plus digital du monde". On pourra par exemple commander un repas pendant son trajet avec son smartphone et se le faire livrer à sa gare d'arrivée. Capteurs, réseau à très haut débit et data-centers permettront de gérer au mieux toutes sortes de services publics, du stationnement près des gares au ramassage des ordures...

Repères

11

C'est le nombre de villes que regroupe l'EPT Vallée Sud Grand Paris qui gère désormais notre nouveau territoire

8

C'est le nombre de représentants Balnéolais au conseil de territoire Vallée Sud Grand Paris qui en compte 80. Il s'agit de Marie-Hélène Amiable, Nadia Seisen, Alain Le Thomas, Aïcha Moutaoukil, Roberto Romero Aguila, Pascale Méker, Mouloud Haddad et Bernadette David.

209

C'est le nombre de conseillers métropolitains. Pour Bagneux, c'est Marie-Hélène Amiable, élue à l'unanimité par le conseil municipal, qui représentera Bagneux au conseil de la Métropole.

131

C'est le nombre de communes regroupées dans la Métropole du Grand Paris : toutes celles des départements 92, 93 et 94, ainsi que quelques communes limitrophes volontaires et bien sûr Paris.

395 000

C'est le nombre d'habitants du territoire Vallée Sud Grand Paris, dont fait partie Bagneux avec dix autres villes du sud des Hauts-de-Seine.

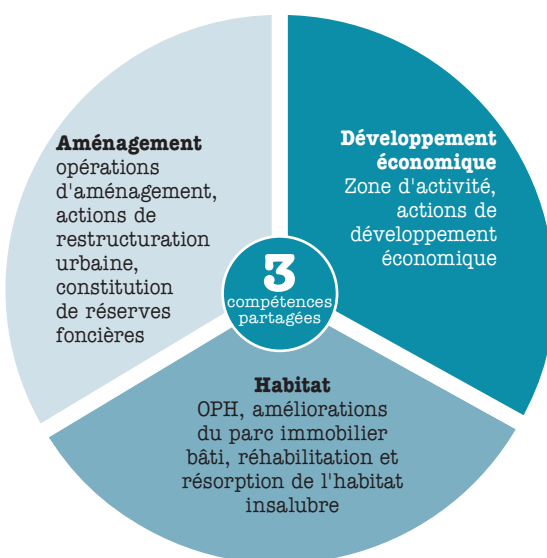
LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Ce que la Métropole va prendre en charge

AVEC LA NAISSANCE DE LA MÉTROPOLE, DES COMPÉTENCES IMPORTANTES DE LA POLITIQUE LOCALE SERONT DÉSORMAIS GÉRÉES À L'ÉCHELON MÉTROPOLITAIN. VOICI CE QUE PRÉVOIT LE NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL, AVEC LEQUEL IL FAUT DÉSORMAIS COMPOSER.

Les 10 compétences des établissements publics territoriaux

Ces compétences, dont trois sont partagées avec la Métropole du Grand Paris, seront transférées de manière progressive de 2016 à 2018.



La loi stipule que "la Métropole du Grand Paris est constituée afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, de réduire les inégalités entre les territoires qui la composent, de développer un modèle urbain, social et économique durable, moyen d'une meilleure attractivité et compétitivité au bénéfice de l'ensemble du territoire national". Pour mener à bien ce vaste et ambitieux programme, elle va récupérer entre 2016 et 2018 quatre grandes compétences jusqu'ici dévolues aux communes et communautés d'agglomération : trois qu'elle partage avec les territoires (l'aménagement de l'espace métropolitain, la politique locale de l'habitat, le développement économique, social et culturel), et une qui lui appartiendra en propre (l'environnement et le cadre de vie).

PLANS STRATÉGIQUES

Concrètement, la Métropole établira des documents de planification stratégique dans ces différents domaines : Schéma de cohérence territoriale (Scot), Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH), Plan climat énergie métropolitain (PCEM). Ces schémas généraux seront mis en œuvre par les douze territoires métropolitains qui bénéficieront pour cela de compensations financières de la Métropole. Côté finances justement, la loi prévoit une période transitoire 2016-2020 au cours de laquelle la Métropole touche-

ra la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et les territoires la Cotisation foncière des entreprises (CFE). À partir de 2020, la CFE sera perçue par la MGP. À terme, donc, les territoires n'auront pas d'autonomie financière, contrairement à ce que souhaitent de nombreux élus locaux, à commencer par le maire de Bagneux, Marie-Hélène Amiable.

Ce sont en effet des pans entiers de la politique locale, et non des moindres, dont les centres de décision s'éloignent ainsi des habitants et des entreprises censés en bénéficier.

GOUVERNANCE

Alors, qui sont les 209 conseillers métropolitains qui administreront la Métropole ? Ce sont ceux désignés par les conseils municipaux (1 par commune en général, 3 pour les plus grandes villes) et 62 conseillers désignés par le conseil de Paris.

Tout l'enjeu, désormais, est de faire en sorte que la Métropole soit bien fidèle à ses objectifs affichés et œuvre réellement à la réduction des déséquilibres observés en matière d'emploi, de développement économique ou de logement social par exemple. Peut-être alors, le dynamisme de la capitale rejallira-t-il enfin sur ses banlieues, où vivent les trois quarts de ses actifs.

Qu'attendez-vous de la Métropole ?



SAFIA MAHDJOUB
30 ans
Infirmière

Si la Métropole aboutit à une amélioration des transports qui facilite les trajets domicile-travail, en augmentant notamment la fréquence des bus, ce sera une bonne nouvelle ! Même chose pour le Grand Paris Express qui reliera les banlieues entre elles. Moi je travaille à Paris et j'ai emménagé récemment dans un logement social de la Semaba sur l'avenue Gabriel-Péri. J'arrivais de province et j'ai pu constater que dans les villes voisines il n'y a pas beaucoup d'offres de logement, ou alors à des prix très élevés. Ce serait bien que la Métropole harmonise mieux les choses, au moins pour les générations à venir. Cela permettrait aussi de travailler sur les représentations pour faire en sorte que l'on ne dise plus telle population est logée dans tel secteur, telle population dans tel autre, etc.

La Métropole du Grand Paris ? C'est quoi ça déjà ? Encore des grands mots ! Si ça peut améliorer la situation du logement en obligeant chaque ville à faire sa part, ce sera déjà pas mal ! Ce serait bien aussi que l'arrivée des métros aide à faire venir du commerce à Bagneux, ne serait-ce qu'à proximité du rond-point des Martyrs pour commencer. J'espère aussi que le site de la DGA va apporter des logements, des commerces et surtout une ou plusieurs entreprises qui fourniront du travail pour nos jeunes. Pas forcément quelque chose de grandiose, mais juste des entreprises qui apportent de l'emploi. Si la Métropole peut aider à faire avancer tout ça, alors je ne suis pas contre.

RENÉ ZAOUÏ
67 ans
Retraité



DANIELLE MATOS
75 ans
Retraîtée



La Métropole ? Je m'y suis intéressée il y a quelques années, mais aujourd'hui j'ai d'autres soucis. Je ne savais pas qu'elle était entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Je pense que regrouper toutes ces communes pour faire quelque chose de plus grand pourrait apporter du positif pour nos jeunes : ça peut ouvrir de nouvelles possibilités, créer de l'emploi, faciliter le logement... En même temps je me méfie du gigantisme. Il y a des limites à ne pas dépasser : on ne peut pas faire une métropole qui irait de Paris à Evreux par exemple ! Je trouve que la proximité à quelque chose de rassurant et qu'il ne faut pas renoncer à ça pour des ambitions démesurées.

► **Conseils de quartier**
Les conseils de quartier de ce début d'année seront en partie consacrés aux questions sur la Métropole du Grand Paris (dates en p. 37 et sur bagneux92.fr).

CONSTRUISEZ VOTRE CARTE DE LA MÉTROPOLE

Mon Grand Paris est une carte numérique interactive accessible sur Internet. Elle vous permet d'y placer les lieux que vous aimez, sous forme de photos que vous postez avec un commentaire, et qui lancent une conversation sur ce lieu à la manière d'un réseau social. Une façon originale de donner identité et substance à ce territoire naissant grâce au numérique. Développée par l'Atelier international du Grand Paris et Paris Métropole, l'initiative est soutenue par la Ville de Bagneux qui vous invite à la découvrir et à y participer. Une minute suffit pour s'inscrire sur le site en communiquant ses nom, prénom et adresse électronique. Il n'y a plus alors qu'à poster ses photos, voter pour ses lieux préférés, laisser un commentaire ici ou là selon ses goûts et ses humeurs. Habitants et associations intéressées seront d'ailleurs bientôt conviés à une réunion de présentation proposée par les services municipaux.



+ WEB



la carte interactive sur mongrandparis.fr

LES POINTS DE VUE DES GROUPES POLITIQUES, REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Sur ces deux pages, chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace comprenant au maximum 1 500 signes en caractère Times 10. L'utilisation d'un plus grand nombre de signes n'augmente pas cet espace, mais entraîne une réduction de corps du caractère d'imprimerie dans lequel la tribune est publiée (en clair, plus l'article est long, plus il est écrit petit et donc avec moins de lisibilité, ndlr). Le texte de la tribune d'expression doit parvenir à la rédaction de *Bagneux-Infos* au plus tard le 15 de chaque mois (précédant la publication, ndlr).

"Les tribunes d'expression doivent porter sur des sujets d'intérêt local relevant des compétences des collectivités territoriales ou de leur groupement".

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur du conseil municipal, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 juin 2008.

NADIA SEISEN
Adjointe au maire



GROUPE FRONT DE GAUCHE COMMUNISTE ET CITOYEN

Faire entendre la voix de Bagneux

La Métropole du Grand Paris est désormais une réalité juridique et institutionnelle. Et pourtant, nombre d'interrogations restent en suspens quant à l'impact sur les politiques publiques locales, au-delà des simples questions organisationnelles qui cristallisent actuellement les débats. Très clairement, dans notre nouveau territoire, qui regroupe onze communes, les forces progressistes de gauche sont largement minoritaires, à l'image du paysage politique du sud du département. Néanmoins, quelle que soit la couleur politique de nos interlocuteurs, notre détermination est constante : nous portons l'exigence d'une Métropole qui s'attaque concrètement aux inégalités sociales et territoriales ; nous porterons la prise en compte des besoins de nos concitoyens en matière d'emploi, de logement et de transports pour tous, de qualité du cadre de vie ; nous serons à l'offensive pour que le développement économique et de l'emploi profite à tous, jeunes et moins jeunes, proches et éloignés de l'emploi. Pour tout cela, les élus et les citoyens de nos communes doivent être pleinement associés à la construction métropolitaine. À Bagneux, nous avons notre mot à dire. Nous le ferons entendre. Nous l'avons déjà fait avec succès auprès de l'État et de la Région pour le prolongement du métro 4 ; auprès de la société du Grand Paris pour l'obtention d'une gare du Grand Paris Express ; auprès de l'Agence Nationale de la rénovation urbaine (ANRU) pour le renouvellement urbain et social de la Pierre plate ; auprès de la préfecture pour l'exonération du surloyer Boutin sur notre ville ou, plus récemment, auprès de l'Assemblée nationale pour le retour, à Bagneux, d'un niveau acceptable de la redevance bureaux imposée aux entreprises de notre territoire. Voilà ce à quoi nous nous attacherons au sein de ce nouveau territoire, avec la même ambition et la même énergie dont nous faisons preuve, ici, pour notre ville et ses habitants.

FRANÇOISE HOURS
Conseillère municipale déléguée



GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

La Métropole du Grand Paris : Acte 1

Les collectivités locales du Syndicat Paris Métropole recherchaient depuis plus de dix ans un mode d'organisation et de gouvernance de l'agglomération parisienne à la hauteur des besoins des citoyens. La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 créait au 1^{er} janvier 2016 la Métropole du Grand Paris ; elle lui donnait les moyens juridiques et financiers d'impulser un développement économique, social et écologique plus dynamique, mieux équilibré et beaucoup plus égalitaire. La loi NOTRe du 7 août 2015 prend en compte les propositions des élus qui contestaient la trop grande concentration des pouvoirs et des moyens entre les mains du conseil de la Métropole. Elle acte la création de la MGP ; elle donne aux nouveaux territoires comme à la Métropole le statut juridique d'Établissement public de coopération intercommunale ; elle partage entre eux les ressources de la fiscalité des entreprises. Ce compromis est une avancée considérable dans l'organisation de l'agglomération parisienne ; nos élus au conseil métropolitain, à la Conférence métropolitaine des maires, au conseil territorial pourront y exiger les moyens que réclament nos ambitieux chantiers de Victor-Hugo, de la Pierre plate, de la DGA et de la rénovation de notre habitat social. Mais ce compromis concentre encore beaucoup trop de ressources dans les territoires les plus riches. La MGP doit disposer de fonds de péréquation substantiels en faveur des territoires les moins bien lotis comme Bagneux : c'est un combat essentiel pour les socialistes et toute la gauche. De même, nous devons simplifier le millefeuille territorial et supprimer les départements de la petite couronne dont les compétences sociales seront confiées à la MGP et aux territoires. La Métropole du Grand Paris est lancée, préparons l'acte 2 !

**LUDOVIC
FRESSE**
Conseiller
municipal
délégué



GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE
LES VERTS

Métropole ou mégapole ?

Depuis le 1^{er} janvier, Bagneux fait partie de la Métropole du Grand Paris, un vaste territoire qui compte environ 7 millions d'habitants. Dès cette année, cette nouvelle institution aura des compétences en matière de protection de l'environnement et de développement économique. Ses ambitions sont diverses. Nous soutenons celles qui consistent à réduire les inégalités entre les territoires, en coordonnant notamment les politiques relatives au logement social : une ville comme Bagneux gagnerait en mixité si toutes les villes de la Métropole se montraient solidaires dans une égale mesure ! En revanche, nous émettons des réserves à l'égard de celles qui consistent à améliorer en priorité la compétitivité internationale du Grand Paris. Certes, la politique locale doit tenir compte de l'attractivité des territoires, et ce dans l'intérêt des habitants. Cependant, dans le cas de la Métropole, le risque est clairement de s'inscrire dans une logique où Paris et ses alentours deviendraient une sorte de Los-Angeles-sur-Seine, une mégapole concentrant l'activité économique au détriment des zones périphériques, une cité invivable qui aurait pour seule vocation de pouvoir se mesurer à Londres ou Shanghai, dans le contexte d'une mondialisation où les pays et les villes sont en concurrence permanente. Cette logique, qui change les villes en entreprises (sans pour autant créer de l'emploi local et de la richesse locale !) et les élus en managers, s'accommode trop souvent d'une dégradation des conditions sociales et environnementales. Nous ne saurions l'accepter.

**MICHÈLE
POURTAUD**
Conseillère
municipale



GRUPE D'OPPOSITION
BAGNEUX DEMAIN

La Métropole du Grand Paris : une simplification qui ne sera pas au rendez-vous

Le 1^{er} janvier 2016 est née la Métropole du Grand Paris, immense usine à gaz inventée par la droite et confortée par la gauche. À bord, une navigation en eau trouble quasiment à l'aveugle puisque remplie uniquement d'ébauches de conventions de services, avec interrogations, risque de chevauchement avec la Région et contradictions jusqu'en 2017. Heureusement, il y a les "humains" qui se bousculent et se concertent : les élus métropolitains et les fameux élus territoriaux. Qui donc sera le grand "Maestro" ? Les candidats sont nombreux ! Ils ont une année pour gesticuler et mettre en place le dépouillement des communes de la plupart des compétences essentielles de celles-ci. Je ne reviendrai pas sur la désignation d'un élu territorial par les élus d'opposition, dans la logique des élections communautaires. Cela s'est transformé en une "pantalonnade" absurde, menée pour des intérêts personnels dans lesquels je ne me reconnaissais pas. Après une élection parfaitement organisée par la municipalité au cours du conseil municipal de décembre, le vote a abouti à ne pas obtenir de siège pour l'opposition. Bref tout cela est bien secondaire. L'avenir de cette Métropole qui engage un bras de fer face à la Région, avec des élus qui parfois sont les mêmes d'ailleurs, n'apportera sans doute que de la confusion pendant que les vrais problèmes continueront à exister : le chômage, la sécurité, l'économie. Le réveil risque d'être douloureux surtout que la grande préoccupation de 2016 sera de savoir qui va bien pouvoir s'affronter aux élections présidentielles de 2017. J'espère cependant et je souhaite avec mon groupe que Bagneux sache quand même défendre ses intérêts dans cette Métropole le mieux possible.

**PATRICE
MARTIN**
Conseiller
municipal



GRUPE BAGNEUX
NOS VALEURS

La Métropole du Grand Paris : Une chance pour Bagneux

Alors que notre Ville a choisi ses représentants qui siègeront à la Métropole du Grand Paris et au conseil territorial "Sud Hauts-de-Seine", notre groupe regrette la décision des groupes PC, PS, Verts et Parti républicain, d'avoir exclu notre représentant centriste UDI qui pourtant avait été élu conseiller communautaire à Sud de Seine par la volonté du suffrage universel. La création des conseillers territoriaux est, en elle-même, une disposition anti-démocratique. Pour autant, la mise en place de cette Métropole est importante. Une des principales raisons tient aux inégalités que l'on constate sur notre territoire entre ses habitants et, parallèlement, à l'accroissement des différences de ressources entre les communes, qui augmente encore les disparités. Plus les habitants d'une commune sont pauvres, plus celle-ci a des ressources limitées et plus elle est sollicitée pour fournir des services publics et plus ses taxes locales sont élevées. C'est le cas de Bagneux. Pour cela, il est indispensable d'instaurer une véritable péréquation si l'on souhaite apporter une réponse aux villes de banlieue comme Bagneux. Le deuxième enjeu de cette nouvelle Métropole est le logement. Répondre à la demande à des prix adaptés au budget des Balnéolais, améliorer leur qualité de vie, construire une ville durable est l'un des principaux objectifs de cette réforme territoriale. Le troisième enjeu majeur est environnemental. Les compétences seront mutualisées sur un territoire qui comptera onze villes, aussi bien pour le tri et la collecte des déchets que pour l'éclairage public, la prise en compte des nuisances impactant la santé (pollution, bruit...), mais aussi la prise en compte de l'accord international qui vient d'être signé dans le cadre de la COP21. La Métropole du Grand Paris peut être une chance pour Bagneux, mais attention à ne pas créer une méga structure, perchée loin des réalités et des préoccupations des citoyens.



Des vœux pour une meilleure année 2016

Samedi 9 janvier, le maire de Bagneux présentait ses vœux aux forces vives de la ville et à ses nombreux partenaires. Devant 800 invités, dont le préfet, la députée, les conseillers généraux, le commissaire de police, la maire de Malakoff notamment, Marie-Hélène Amiable a plaidé pour "une meilleure année 2016". Après les vagues d'attentats qui ont endeuillé Paris, Montrouge et Saint-Denis en 2015, elle a évoqué le travail mené depuis longtemps par la municipalité pour faire de Bagneux une ville pour tous, cultivant le vivre-ensemble et la solidarité. Une meilleure réponse, selon elle, que le projet de déchéance de la nationalité voulu par le gouvernement. Rappelant les nombreux projets urbains à l'œuvre à Bagneux, notamment le réaménagement du quartier nord, la géothermie ou le futur quartier des Mathurins, elle a souhaité que la ville développe son attractivité et offre de nouveaux emplois à ses habitants, à l'image des 90 000 heures d'insertion d'ores et déjà acquises dans le cadre des chantiers des métros.

● photo : Yves Faven

+ WEB



Toutes les photos
sur bagneux92.fr





Une semaine avec les Restos du cœur

UNE QUARANTAINE DE BÉNÉVOLES OFFRENT CHAQUE SEMAINE DE LEUR TEMPS AUX RESTOS DU CŒUR DE BAGNEUX, POUR REDONNER CONFIANCE À CERTAINS BÉNÉFICIAIRES OU SIMPLEMENT UN SOURIRE. LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, LANCÉE LE 1^{ER} DÉCEMBRE AU NIVEAU NATIONAL, DURERA JUSQU'AU 18 MARS. AU TOTAL, PLUS DE 3 100 REPAS SONT DISTRIBUÉS À BAGNEUX CHAQUE SEMAINE POUR PLUS DE 200 FAMILLES INSCRITES. MAIS L'ASSOCIATION, VÉRITABLE PETITE RUCHE, PROPOSE ÉGALEMENT D'AUTRES ACTIVITÉS COMME LA COUTURE OU DES COURS D'ALPHABÉTISATION.

LUNDI 14H



Cet après-midi là, Martine, bénévole depuis 15 ans, assure la distribution alimentaire pour les bébés. Les papas et mamans viennent chercher couches, petits pots de légumes et lait.

LUNDI 14H30



Dans la salle du fond, appelée "le magasin", d'autres bénévoles travaillent : Yves, Jacques et Patrice préparent des sacs de carottes et de pommes de terre pour la distribution alimentaire du lendemain.

MARDI 8H



Départ à 7h de Bagneux en direction l'entrepôt des Restos du cœur d'Argenteuil. En moins de dix minutes, le camion est chargé de denrées alimentaires.

MARDI 9H25



Retour à Bagneux. Après une manœuvre délicate, le camion dépose le conteneur juste devant le local des Restos du cœur.

MARDI 9H30



Les bénévoles s'activent pour décharger le conteneur rempli de boîtes de conserves, paquets de lait, couches pour bébé... qui serviront à la distribution de la semaine suivante.

MARDI 9H45



Éric Dangotte, le directeur des Restos du Cœur de la ville, vérifie les dates de péremption et les références des produits, aux côtés de Georges, le responsable du "magasin".

MARDI 10H



Pendant ce temps-là, d'autres bénévoles s'occupent de la distribution alimentaire du jour. Pain, fromage, yaourts, poissons surgelés, légumes, boîtes de conserves sont proposés aux bénéficiaires.

MERCREDI 14H30



Place à l'atelier couture. Madeleine tricote une écharpe, Josiane confectionne des vêtements pour les poupons et Jeanine crée de jolies robes pour petites filles, qu'elle offrira ensuite à l'association.

MERCREDI 15H



Hélène, couturière de formation et responsable de cet atelier, aide et donne des conseils à Yasmine pour faire des retouches sur sa tunique.

JEUDI 14H



Cours d'alphabétisation cet après-midi. Les élèves sont répartis en trois groupes. Pascale, l'enseignante, aide ces dames à faire des exercices sur les sons un peu compliqués.

JEUDI 14H45



Le groupe des débutantes travaille sur des sons basiques avec Catherine et Nelly. Petits mots croisés, jeux... toutes les méthodes sont bonnes pour progresser.

VOTRE AVIS SUR BAGNEUX INFOS

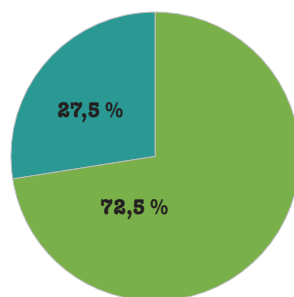
86 % DE LECTEURS SATISFAITS

Au mois de décembre, nous vous avons invités à donner votre avis sur votre magazine municipal, six mois après son changement de formule. Au total, 153 lecteurs de tous âges et de tous les quartiers ont répondu à notre questionnaire, en ligne ou par écrit. Nous les en remercions. Votre verdict est positif, puisque 86 % des répondants estiment que les informations du magazine correspondent plutôt (61,5 %) ou tout à fait (24,4 %) à leurs attentes, ce qui est le but premier d'un journal municipal. Globalement, la nouvelle formule, mise en place en avril dernier, séduit 51 % des lecteurs, un taux qui monte à 75 % chez les plus de 45 ans. 21,3 % des lecteurs disent ne pas apprécier la nouvelle formule.

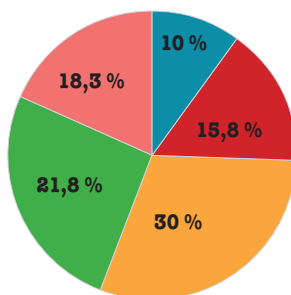
LE REPORTAGE PHOTO PLÉBISCITÉ

Parmi les nouvelles rubriques que propose *Bagneux Infos*, c'est incontestablement le *Reportage photo* qui remporte la palme. Il arrive systématiquement dans le peloton de tête de vos rubriques préférées, quel que soit votre âge ou votre sexe. Il fait souvent jeu égal avec la rubrique *Vie de la ville* qui rassemble, sous forme d'articles courts, l'essentiel des infos pratiques concernant votre commune et votre quartier. Toujours parmi les nouvelles rubriques, *la Page des enfants* séduit plus les femmes (qui la classent à la 6^{ème} place) que les hommes (15^{ème}), qui eux préfèrent les rubriques *Histoire et patrimoine* (3^{ème}), *Ils font la ville* (5^{ème}) ou *l'Objet du mois* (6^{ème}). Dans le peloton de tête des moins de 18 ans, on trouve les rubriques *Restauration scolaire* (2^{ème}), *la page des enfants* (3^{ème}), *Coup de cœur* (4^{ème}), *l'Objet du mois* (6^{ème}). Clairement, vous plébiscitez les articles courts et l'image : 76 % des lecteurs pensent que la place des photos est suffisante, 13 % en voudraient plus et 11 % seulement pensent qu'il y en a trop. C'est sans doute ce qui explique que la rubrique *Décryptage* (celle que vous lisez actuellement) soit la moins appréciée. Elle est tout de même

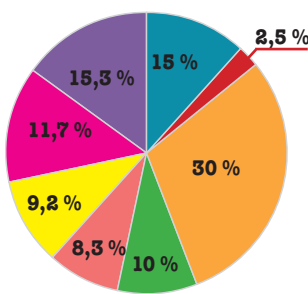
Les 153 lecteurs qui ont répondu à notre enquête se répartissent ainsi :



● Femmes ● Hommes



● Moins de 18 ans
● 18 à 30 ans
● 31 à 45 ans
● 46 à 60 ans
● plus de 60 ans



● Henri-Wallon
● Champ des Oiseaux
● La Rapie
● Bas Longchamp
● Sud
● Centre ville
● Hors Bagneux
● Ne sais pas

citée par 13 % des lecteurs comme une de leurs rubriques préférées et nous semble indispensable pour aborder de façon approfondie certains sujets complexes, avec l'appui de l'infographie.

DES PISTES D'AMÉLIORATION

Même si la rubrique *Vie de la ville* arrive en tête vous êtes nombreux à trouver qu'elle pourrait gagner en clarté. Nous allons y travailler pour améliorer sa lisibilité dans nos prochains numéros, avec une identification plus claire du contenu des articles qui la composent. Pour le reste, vos demandes sont très diverses : certains voudraient plus d'articles sur les associations, d'autres sur le handicap, sur la jeunesse, sur les démarches administratives ou encore sur la législation liée à la vie sociale... Tous ces sujets sont régulièrement abordés dans le magazine et nous nous efforçons de maintenir un équilibre pour que ce journal convienne au plus grand nombre. Quant aux demandes de BD, de jeux, de recettes de cuisine ou de petites annonces entre particuliers, ces rubriques ou services existent déjà sur de nombreux autres supports. Le journal municipal, lui, doit se concentrer sur l'information de proximité, sachant que notre nombre de pages est limité, ne serait-ce que par nos contraintes budgétaires.

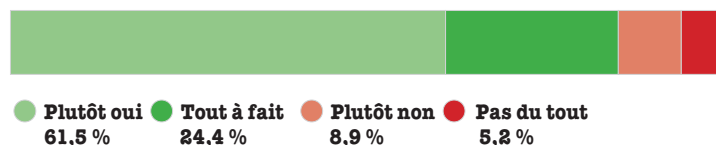
VOS HABITUDES

La plupart des répondants consacrent moins d'une heure à la lecture de *Bagneux Infos* et 22 % y consacrent plus d'une heure. Vous êtes 37 % à consulter parfois la version en ligne du journal et 4 % à la consulter systématiquement. Quant aux anciens numéros, vous êtes 10 % à les conserver tous et 46 % à les conserver occasionnellement.

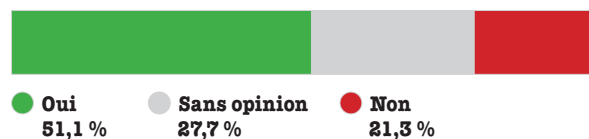
● Jean-Marc Bordes

Que pensent les lecteurs ?

Globalement, les informations du magazine correspondent-elles à vos attentes ?



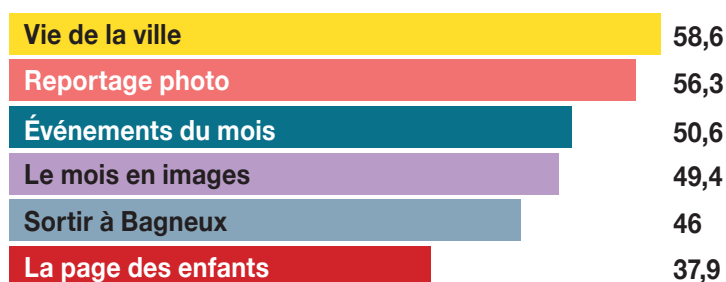
Appréciez-vous la nouvelle formule de Bagneux infos ?



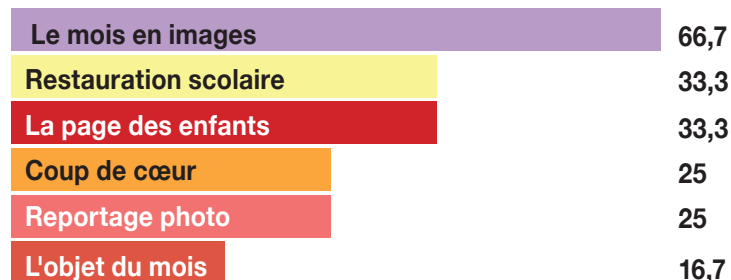
Les six rubriques préférées...

Pourcentage, dans chaque catégorie, de lecteurs citant cette rubrique comme une de leur préférée (plusieurs réponses possibles).

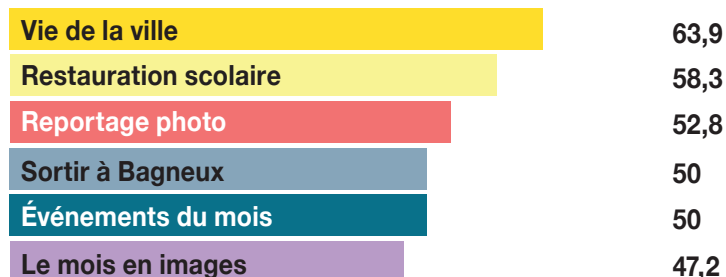
...des femmes



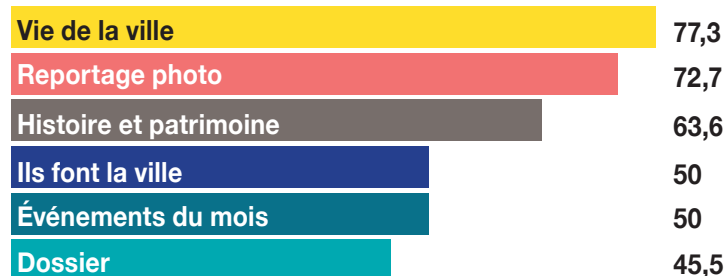
...des moins de 18 ans



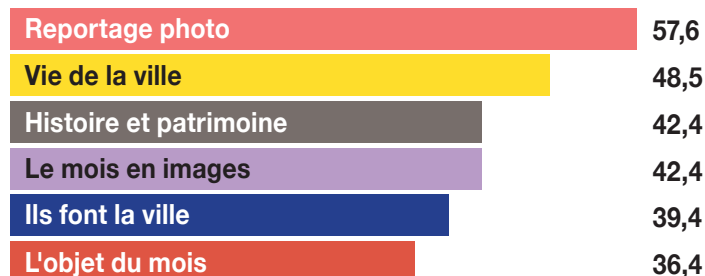
...des 31 - 45 ans



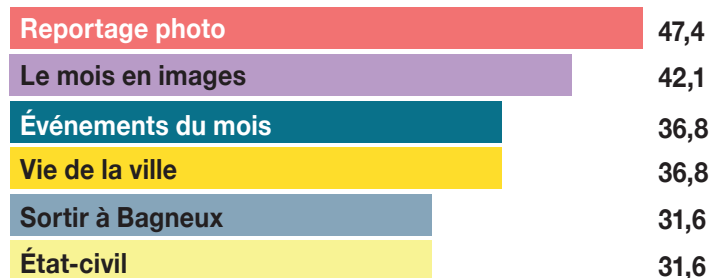
...des plus de 60 ans



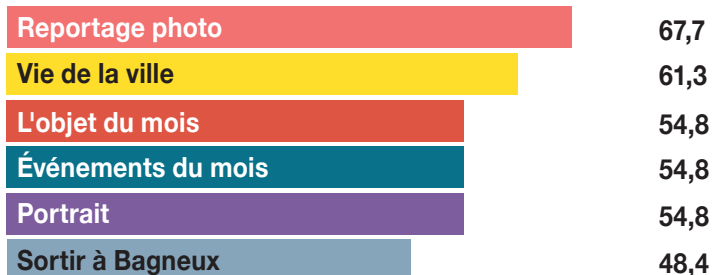
...des hommes



...des 18 - 30 ans



...des 46 - 60 ans



ÊTES-VOUS ÉQUIPÉS POUR LA TNT HD ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la Télévision numérique terrestre (TNT) passera en haute définition (HD), afin de fournir une meilleure qualité de son et d'image. Les équipements non adaptés ne permettront plus de recevoir vos programmes habituels. Si vous recevez la télévision par ADSL ou par fibre, votre équipement est déjà compatible. Si vous la recevez par câble ou par satellite, il vous faut contacter votre opérateur afin de vous assurer que votre service permet bien la réception en haute définition. Enfin, si vous recevez la télévision par une antenne râteau individuelle ou collective, il vous faut vérifier que vous voyez le logo Arte HD sur la chaîne 7 ou 57. Si ce n'est pas le cas, vous devrez acheter un adaptateur TNT HD dans un supermarché ou un magasin d'électronique. Les premiers prix sont aux alentours de 25 euros. Une aide financière de 25 euros est proposée aux téléspectateurs dispensés de la contribution à l'audiovisuel public (l'ancienne redevance). Les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 % peuvent également bénéficier d'une assistance technique gratuite à domicile, réalisée par des agents de La Poste. Le passage à la haute définition entraînera une réorganisation des bouquets de chaînes, il vous sera donc nécessaire de lancer une recherche des nouveaux numéros de chaînes et de les mémoriser à partir de votre télécommande, de votre téléviseur ou de votre adaptateur.

recevoirlatnt.fr, 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h, prix d'un appel local)

APPRENDRE LE FRANÇAIS



Parfois, les difficultés linguistiques peuvent devenir un handicap au quotidien. Pour y remédier, il est possible d'apprendre à parler, lire et écrire le français au centre social et culturel (CSC) de la Fontaine Gueffier grâce à l'association GERMAE. Celle-ci propose des cours de Français langue étrangère et des ateliers de savoirs socio-linguistiques l'après-midi. "Le GERMAE dispose d'un siège social à Paris et d'une antenne à Bagneux avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration", explique Valérie Jeannès-Leclaire, directrice du CSC. L'État et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine financent ce dispositif. La Ville, elle, subventionne le siège social et prête ses locaux à l'antenne locale.

Infos : Malika Guillemin, 06 86 68 55 78

TÉLÉVISION

INTÉGRATION

L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE



Un problème de succession ou de divorce ? De surendettement, d'assurance ou d'impôts ? Un point de droit à éclaircir ? Créée en 2001, l'association Nouvelles voies, qui s'appuie sur un réseau national de plus de 130 avocats bénévoles, apporte une aide administrative et juridique concrète pour "écouter, comprendre, accompagner et informer" toute personne en situation de fragilité. À la Mairie annexe de Bagneux, une chargée d'accompagnement, Céline Pascual, tient ainsi une permanence, chaque vendredi, de 13h30 à 17h, se chargeant d'établir le lien avec les différents spécialistes du droit et du social dans des thématiques souvent complexes (famille, consommation, travail, santé, droits des étrangers...)

DROITS

Mairie annexe : 01 45 47 62 00 - Nouvelles voies : 01 46 01 02 47 nouvellesvoies.org



Nos initiateurs

Christian Escobar
43 ans, intervenant de cirque, a fait l'école *El circo del mundo* au Chili. Il est gymnaste, acrobate et clown. Son collègue, **Osmar de Souza**, 37 ans, professeur de trampoline, est originaire du Brésil, où il a fait l'école de cirque de Rio de Janeiro.

LES STAGES DE CIRQUE

UNE ÉCOLE D'ÉQUILIBRE ET D'AGILITÉ

D'UN COUP DE PÉDALE, CE MERCREDI D'AVANT NOËL, JE ME RENDS AU PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE. DÉCOUVRIR OU APPROFONDIR LES TECHNIQUES DU CIRQUE EST L'OBJECTIF DES STAGES QUE PROPOSE L'ASSOCIATION PENDANT CHAQUE PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES. POUR MOI – QUI SUIS PLUTÔT UNE ADEPTE DE LA RAQUETTE – LES TRAPÈZE, BOULE ET AUTRE TISSU AÉRIEN SONT UNE GRANDE PREMIÈRE.

Alors qu'un groupe d'enfants âgés de 3 à 5 ans entre dans l'une des salles flambant neuves du chapiteau du Plus petit cirque du monde (PPCM), je me joins au groupe plus âgé des 6-13 ans. "On propose des activités aux enfants qui ne partent pas en vacances", m'explique Adrien Godard, le chargé de communication du PPCM. Après avoir écouté les consignes, on se rue tous sur les tapis pour l'échauffement. Toutes les petites têtes me regardent avec de grands yeux et des sourires. Il est vrai que même si j'ai gardé mon âme d'enfant, je n'ai plus

vraiment l'air d'une pré-ado ! Osmar et Christian, nos deux professeurs, nous placent en cercle et enchaînent des exercices d'échauffement assez classiques. Tout va bien. Enfin... jusqu'à ce qu'on me demande de me tenir sur un pied et de tourner en même temps ! "Osmar, est-ce qu'on va faire du trampoline là ?", lance un enfant. "Non, pas maintenant. Vous allez vous mettre en file de 5 ou 6 et passer chacun à votre tour" nous explique Osmar. Place aux séries de figures : galipette, escargot, rondade, roue, poirier... Le cirque passe avant tout par la gymnastique. Je n'avais

rien fait de tout cela depuis le lycée, mais les réflexes reviennent vite.

BIENTÔT LE SPECTACLE

Diabolo, fil, boule, jonglage, monocycle... "Chaque enfant a un numéro qu'il doit travailler dans le but de présenter un spectacle devant les parents", m'explique Christian. Je rejoins Célestine, 6 ans sur les pédalettes : quatre roues reliées par un simple pédalier. Je l'aide puis elle me laisse sa place. Je galère un peu mais, avec de l'entraînement, je m'améliore. "Tu vois que tu y arrives !", m'encourage-t-

elle. Je lève la tête et je vois Rose, 10 ans, réaliser des figures sur le tissu aérien, une sorte de corde en tissu longue de dix mètres, accrochée au plafond. "Je fais des acrobaties depuis toute petite", précise la fillette, les yeux brillants, qui en est déjà à sa septième année de cirque. À côté, Mamadou, 9 ans et Almany, 6 ans, habitants du quartier des Cuverons, se préparent pour le trapèze. Il est temps pour moi de m'éclipser, mais je regrette déjà ce moment de partage intéressant, ludique et convivial.

● Nassima Ouail

+ WEB



Les stages sur le site du PPCM

**DÉPLACEMENT
DE LA GARE ROUTIÈRE
CHÂTILLON-MONTROUGE**

La création d'une des futures gares du Grand Paris Express, nécessite le déplacement de la gare routière qui se trouve devant la station de métro Châtillon-Montrouge. Ce déplacement interviendra dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 février. Les usagers des bus 68, 195, 294, 323 et 391 notamment sont invités à se renseigner sur le déplacement de leur arrêt habituel vers une des rues adjacentes.



**Des patrouilles militaires
pour notre sécurité**



Depuis les attentats de janvier 2015, le plan Vigipirate a été élevé au niveau Alerte-Attentat notamment en Île-de-France. Ceci implique la mise en œuvre d'un dispositif de sécurité renforcé afin de prévenir tout acte terroriste. Les forces armées viennent ainsi soutenir les forces de sécurité intérieure dans le cadre de l'opération militaire nommée "Sentinelle". Ces soldats procèdent notamment à des patrouilles sur la voie publique, à la sécurisation des secteurs économiques et commerciaux à forte

affluence, des sites ou institutions religieuses ainsi qu'à la surveillance dynamique des établissements scolaires de la région. C'est ainsi que les soldats en charge du secteur de Bagneux sont amenés à patrouiller sur la commune en véhicules siglés "Vigipirate", à sécuriser des lieux de rassemblement de personnes, tels que le marché Léo-Ferré, ou encore les établissements scolaires. Leur présence dissuasive permet de protéger et rassurer les Balnéolais.

EN ATTENDANT L'EURO



En vue de l'Euro 2016 de football, qui se déroulera en France du 10 juin au 10 juillet, plusieurs manifestations "footballistiques" vont être organisées dans les différents quartiers de la ville, par le service municipal des sports et plusieurs associations. Elles se dérouleront les samedis 20 février au parc Nelson-Mandela ; 19 mars place Dampierre ; 16 avril aux Cuverons ; 30 avril à l'Abbé-Grégoire ; 14 mai aux Pervenches et 11 juin au stade René-Rousseau.

INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES

Le conseil départemental des Hauts-de-Seine invite les jeunes âgés de 18 à 30 ans souhaitant mener un projet de solidarité internationale, à déposer un dossier de demande de subvention au Pôle attractivité et emploi du conseil départemental avant le 7 mars.

Informations : hauts-de-seine.fr



**LE VÉLIB' BIENTÔT
À BAGNEUX ?**

Le conseil de Paris a voté en décembre la création du Syndicat mixte Vélib' Métropole, chargé d'étudier la mise en place d'un service Vélib' nouvelle génération, avec vélos électriques, location de longue durée et surtout extension de son réseau à une cinquantaine de villes de la petite couronne dont Bagneux. La municipalité a décidé d'y adhérer, avec l'espoir de voir enfin arriver le Vélib' à Bagneux, qui en avait été privée en 2009, dépassant le périmètre d'implantation des stations autour de Paris... de quelques centaines de mètres ! Mis en place à Paris en 2007 et dans une trentaine de communes limitrophes en 2009, le Vélib' remporte un franc succès auprès des Franciliens, qui y trouvent un moyen de déplacement écologique, moins stressant que les transports en commun et bénéfique pour la santé !



Les tarifs du forfait Navigo Améthyste augmentent



Attribué par le Département, le forfait Navigo Améthyste permet aux personnes handicapées, aux anciens combattants et aux personnes âgées retraitées, sous condition de ressources ou de statut, de réaliser pendant un an un nombre illimité de voyages à l'intérieur des zones de leur forfait. Fin 2015, le conseil départemental a adopté une mesure applicable dès le 1^{er} janvier 2016, relevant le plafond des ressources d'éligibilité à 650 euros pour une personne seule, contre 610 euros précédemment, et à 800 euros pour un couple, contre 763 euros auparavant. Une fausse bonne nouvelle, car si davantage de personnes peuvent en bénéficier, les tarifs ont augmenté : ils passent de 15 à 25 euros pour les personnes non imposables et de 38 à 50 euros pour les personnes imposables, ce qui permet au Département de réaliser une économie de 2,2 millions d'euros. Marie-Hélène Amiable, en tant que conseillère départementale, s'est opposée à cette nouvelle mesure et a présenté un vœu au nom du groupe Front de gauche et citoyens afin que "soit étudiée la possibilité de rehausser plus largement les plafonds d'éligibilité au dispositif et de revenir à la tarification pratiquée en 2015", pour lutter contre l'isolement des personnes retraitées et défendre leur droit à la mobilité.



Un **nouveau coiffeur** a ouvert ses portes au centre ville fin octobre, en lieu et place de l'ancien fleuriste Joanna Flore. M. Ammar, déjà bien connu à Bagneux pour avoir exercé au centre commercial des Bas-Longchamps, puis au rond point des Martyrs de Châteaubriant, ouvre ici son premier salon. Il propose des coupes de cheveux à bas prix pour hommes et garçons, et fait aussi la barbe.

Bagneux Coiffure,
21 rue de la Mairie, 06 98 55 48 68
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h30
et le dimanche de 9h à 19h



Pas de hausse de la redevance bureaux

Finalement, Bagneux ne sera pas concernée par l'augmentation de la "redevance bureaux", une taxe prélevée sur les mètres carrés de bureaux construits.

Le comité interministériel sur le Grand Paris avait annoncé en octobre vouloir appliquer la taxe la plus élevée à Paris et aux villes des Hauts-de-Seine. Il s'agissait notamment de rééquilibrer les inégalités entre l'est et l'ouest de la région parisienne, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis bénéficiant d'une taxe moins élevée. Juste sur le fond, cette nouvelle disposition aurait néanmoins lésé Bagneux en faisant passer la redevance de 92 à 400 euros par mètre carré, alors même que la Ville était jusqu'à présent exonérée d'une partie de cette taxe, en tant que bénéficiaire de la Dotation de solidarité urbaine (DSU). Marie-Hélène Amiable est donc intervenue pour faire évoluer cette décision. Après plusieurs semaines de débat, les villes en DSU bénéficient finalement du taux réduit. Un soulagement pour Bagneux, où près de 110 000 m² de bureaux doivent être construits dans la ZAC ÉcoQuartier Victor-Hugo.

Dia devient Carrefour contact

Après trois semaines de travaux, le supermarché Dia du centre commercial des Bas-Longchamps devient **Carrefour contact** et ouvre ses portes dès le 3 février. Cette déclinaison de l'enseigne Carrefour, encore peu répandue en France, mise sur une offre de produits frais à bas prix.

Centre commercial des Bas-Longchamps,
ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h30.

● **Vos élus à votre service**

sur rendez-vous à l'Hôtel de ville
57, avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 00

Horaires d'ouverture de la mairie

● **Hôtel de ville**

Le matin : du lundi au vendredi de 8h30 (10h le mardi) à 12h.

L'après-midi : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (19h30 le mardi).
Permanences sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h pour les passeports et cartes d'identité.

● **Mairie annexe**

8 résidence du Port-Galand
01 45 47 62 00

Le matin : du lundi au vendredi de 8h30 (10h le mardi) à 12h.

L'après-midi : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (19h30 le jeudi).



Travaux

● **Des travaux d'assainissement vont être réalisés durant le mois de février** **rue Pablo-Neruda**, dans sa zone 20, comprise entre la cité Jacques-Descamps et la rue de la Porte d'en Bas. La rue sera interdite à la circulation depuis la place du 13 octobre et une déviation sera mise en place. Le tronçon sera toutefois accessible aux riverains dans les deux sens pour l'accès aux parkings.

● **À partir des vacances de février et pour une durée de trois mois, des travaux de dévoiement du réseau d'assainissement vont être réalisés** **avenue Victor-Hugo** entre la rue Jean-Marín-Naudin et l'église Sainte-Monique. Durant cette opération de dévoiement, liée aux travaux de la future ligne 15 du Grand Paris Express, la circulation automobile se fera sur une voie pour chaque sens de circulation. Un alternat sera mis en place au carrefour Jean-Marín-Naudin/Victor-Hugo durant trois semaines.

Mieux connaître les habitants
de la Pierre plate pour mieux les reloger



Le paysage de la cité des musiciens va beaucoup changer dans les prochaines années, avec le projet de renouvellement urbain et social, accompagnant l'arrivée des métros ligne 4 et ligne 15 et l'aménagement de la ZAC ÉcoQuartier Victor-Hugo. Les résidences Mozart et Rossini (192 logements au total) vont être démolies et une étude est en cours sur la déconstruction éventuelle d'une partie de la résidence Debussy. Avant d'engager le relogement des locataires concernés par ces démolitions, le bailleur va mener une enquête sociale auprès des locataires afin de connaître très précisément le nombre d'occupants par logement, leur situation et leur souhait de relogement. Il s'agit de définir en amont les besoins et les difficultés qui pourraient survenir pour la mise en œuvre de ce relogement. Cette démarche sera présentée lors d'une **réunion publique**, organisée **jeudi 18 février à 19h, à l'école maternelle Joliot-Curie.**

PHARMACIES DE GARDE

AVERTISSEMENT

Si la pharmacie indiquée est fermée, joindre le commissariat de police de Bagneux (01 55 48 07 50) qui tient à jour la liste des pharmacies de garde les dimanches et jours fériés. Porte d'Orléans, une pharmacie est ouverte tous les dimanches et jours fériés : Pharmacie principale de la Porte d'Orléans 4 place du 25 Août 1944, 75014 Paris, 01 45 42 27 75.

● **Dimanche 7 février**
Pharmacie Devaux-Lebigre
39 avenue Henri-Barbusse
01 46 64 26 48

● **Dimanche 14 février**
Pharmacie des Bas Longchamps
1 centre commercial des Bas Longchamps
01 46 63 04 49

● **Dimanche 21 février**
Pharmacie Koskas
1 avenue du Général-De-Gaulle
09 65 16 62 72

● **Dimanche 28 février**
Pharmacie de la Fontaine Gueffier
1 bis rue des Tertres
01 46 64 53 96

Marie-Hélène Amiable, 2^{ème} vice-présidente du conseil de territoire



Notre territoire métropolitain a désormais un visage : celui de Jean-Didier Berger, le jeune maire de Clamart (au centre sur la photo). Celui-ci a en effet été élu président de notre Établissement public territorial lors du tout premier conseil de territoire qui s'est tenu le 18 janvier à l'Espace Vasarely d'Antony. Rappelons que la Métropole du Grand Paris se compose de 12 territoires, qui remplacent les anciennes communautés de communes ou d'agglomération en les regroupant. Le nôtre comprend 11 communes : Antony, Bagneux, Bourgl-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge, le Plessis-Robinson et Sceaux, pour un total d'environ 395 000 habitants. Outre leur président, les 80 conseillers territoriaux issus de ces communes ont désigné onze vice-présidents, chacun doté d'une délégation. Marie-Hélène Amiable a ainsi été élue 2^{ème} vice-présidente, en charge de la Politique de la ville et des Transports.

RESPECTER LA LIBERTÉ COMMUNALE

Sitôt élu, le président Jean-Didier Berger a tenu à préciser qu'il se considérait désormais comme "le porte-parole de [ses] dix collègues maires, dans le respect des mandats que chacun a reçu dans sa commune. (...) Un maire parmi onze maires qui se retrouvent dans une

communauté de destin". Une charte de gouvernance du territoire avait d'ailleurs été adoptée à l'unanimité par les onze maires en amont de cette réunion pour assurer que le Territoire se développera "de façon harmonieuse et respectueuse de l'identité de chacune des communes". Celle-ci pose trois grands principes de fonctionnement : **la subsidiarité** (l'exercice de ses compétences par l'établissement public territorial doit apporter une valeur ajoutée en termes de niveau, de qualité et/ou de coût du service par rapport à leur exercice par les communes) ; **la collégialité** (les décisions essentielles sont prises de manière collégiale au sein du bureau du territoire et le consensus y est recherché) ; **la liberté communale** (une ville ne peut se voir imposer l'implantation ou la suppression d'un équipement, la réalisation d'un projet ou les conséquences d'un transfert de compétence décidé par la majorité. Une commune ne peut s'opposer à ce que les autres communes mettent en œuvre des projets communs ou décident de créer de nouveaux équipements). Le prochain conseil de territoire devrait se tenir en février et statuer sur le nom définitif du territoire qui devrait être "Vallée Sud Grand Paris".

● Jean-Marc Bordes

Rendez-vous ENTREPRENARIAT

► CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Réunion d'information collective gratuite pour :

- Formaliser son projet de création-reprise d'entreprise
- Construire son étude de marché
- Choix du statut juridique et fiscal
- Outils de financement et dispositifs d'aides

Mardi 9 février – 9h30-11h30
Mission Locale Archimède
1-3 allée du Parc de Garlande
Bagneux

Inscription obligatoire en raison
du nombre de places limité :
01 55 98 81 75
ou conomie@suddeseine.fr

► STATUT JURIDIQUE, FISCAL, SOCIAL

Formation gratuite, ouverte aux porteurs de projets et dirigeants d'entreprise de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff. Elle porte sur le choix de la structure juridique et ses conséquences fiscales et sociales.

Mardi 16 février – 9h-17h
Immeuble Le Farenheit
28 rue de la Redoute
Fontenay-aux-Roses


Inscription obligatoire en raison
du nombre de places limité :
01 55 98 81 75
ou conomie@suddeseine.fr

VOUS AIDEZ Nous vous aidons

Vous êtes 4 millions d'aidants à accompagner au jour le jour celle ou celui que vous aimez, atteint petit à petit par la maladie et la dépendance, et vous le vivez souvent seul dans le huis-clos de votre maison. Le CLIC vous propose, une fois par mois, un espace de rencontre animé par un psychologue spécialisé dans les difficultés liées à la perte d'autonomie.

Par son écoute professionnelle et son soutien, il vous aidera à mieux comprendre les différentes pathologies et leurs conséquences, à pouvoir mettre des mots sur ce qui est difficile et douloureux, pour vous amener à mieux vivre votre quotidien. La participation à ces groupes de parole est gratuite.

Prochains rendez-vous :
mercredis 10 février et 16 mars, 14h,
Résidence du Clos-Lapaume.
Informations : 01 42 31 68 76



VOYAGE À QUATRE VOIX

AVEC UN MICRO ET QUATRE VOIX POUR SEUL INSTRUMENT, CETTE JOYEUSE TRIBU DE RENNAIS A REVISITÉ L'ART DE LA VOIX NUE ET DE L'A CAPELLA. BIENVENUE DANS LE MONDE INSOLITE ET BIGARRÉ DES BUKATRIBE.

© Gwendal Le Flem

ESPACE MARC-LANVIN

Avril 2012. Quatre douces voix s'élèvent au Printemps de Bourges, là même où les artistes les plus connus côtoient de jeunes talents musicaux. Cette nuit-là, les Bukatribe – littéralement la "bouche" et la "tribu" – sont en passe d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire des quartets vocaux. Ils revisitent le genre en définissant un nouveau style : la chorale alternative. Plus rien ne sera comme avant pour ces quatre garçons dans le vent qui s'invitent ensuite, sans crier gare, aux quartiers d'été de Rennes, en première partie de Zebda, Alee ou encore Kenyon. Tout est allé, certes, très vite, pour Didier, Tristan, Patrice et Romain mais la greffe du... chœur n'a pas mis longtemps à prendre.

DE MICHAEL JACKSON À STING

"C'est Didier qui a pris l'initiative de nous réunir, raconte Patrice. Quant à Romain et moi, nous nous étions déjà rencontrés aux jeunes Charrues, puis "Triss" (Tristan) nous a rejoint et le groupe s'est formé. Humainement et artistiquement, cela a tout de suite collé entre nous. Nous venons tous d'horizons différents (soul, jazz, classique, rap, heavy metal, rock...) mais nous avons en commun certaines références musicales". De Michael Jackson à Lauryn Hill en passant par Sting, l'alchimie est envoûtante, enivrante, comme les chansons ou onomatopées, poétiquement supportées par un beat box massif. Un micro pour quatre voix : un luxe qui "nous permet d'avoir de la place sur scène", s'amuse Patrice. Si la voix est un instrument qui se travaille comme les autres, chacun apporte sa pierre à l'édifice lors des répétitions, autrement dit une ébauche de morceau, que le collectif se chargera d'étirer ou d'élaguer



concert

+ WEB



Bukatrìbe
En raison d'un imprévu de dernière minute, le spectacle est reporté au vendredi 25 mars à 20h30
bukatrive.bandcamp.com

jusqu'à l'aboutissement. Cette magie du moment partagé constitue "notre philosophie de vie, clame Patrice, qui adore la scène. Nous avons beaucoup joué en France mais maintenant, on aimerait élargir notre public, partir à l'aventure". Quelques moments "Nutella" par-ci (des morceaux d'inspiration légère), quelques instants de grâce par-là, le groupe, qui n'a pas de style particulier, est atypique, mélangeant les genres, offrant un voyage tantôt soul, ragga, hip-hop ou électro... Méditant sur "la race humaine", les Bukatrive ne souhaitent pas pour autant s'ériger "en donneurs de leçons" mais plutôt distiller leurs "lumières du matin" pour mieux s'amuser encore. Cela tombe bien, le prochain EP (extended play) sortira très prochainement. Et devinez quoi... Il devrait voir le jour au Printemps de Bourges 2016, là même où tout a commencé...

● René Zyserman

THÉÂTRE VICTOR-HUGO

JONGLAGE EN POÉSIE

Ses gestes, minutieusement exécutés, tournent au ralenti. Un pas après l'autre, l'homme marche lentement, plongé dans la pénombre où seule la lumière, projetée sur des fragments de corps, pénètre délicatement. Dans un clair-obscur poétique, délicat et fluide, un air de mystère et d'irréalité flotte sur la scène. Bienvenue dans l'univers épuré de Clément Dazin. Dans *Bruit de Couloir*, spectacle solo, l'artiste mêle jonglage et danse, déployant une gestuelle imprégnée de hip-hop. Une virtuosité qui se mêle admirablement avec le décor et l'ambiance de la prestation. Pour ce faire, il s'est inspiré de récits réels de personnes ayant vécu des instants de coma. Fragilité de la vie, réflexion sur le temps qui passe et la mort qui se confondent avec les différentes étapes de la vie. À travers le corps, les balles et le jonglage, il offre au spectateur la possibilité de vivre lui-même une expérience personnelle, à moins qu'il ne préfère laisser voguer son imagination au rythme des mouvements aériens. Derrière cette partition musicale et artistique, une vision, une inspiration. Ayant commencé la gymnastique à l'âge de six ans, issu du Centre national des arts du cirque, Clément Dazin s'est naturellement formé au mouvement de la scène en suivant des cours de hip-hop, de jonglage et de théâtre. "J'ai cherché des liens entre toutes ces thématiques pour développer mon univers, précise l'intéressé. J'ai pu me rendre compte de l'intérêt de croiser les disciplines pour les sortir de leur milieu. Ainsi, la jonglerie, par exemple, prend du sens et ne se limite pas à une démonstration technique".

+ WEB



Spectacle Bruit de Couloir
(durée 30 minutes), dimanche
14 février, à 17h.
Théâtre Victor-Hugo : 01 46 63 96 66

POURQUOI UNE RUE LÉON-BLUM ?

Lors de sa séance du 28 octobre 1957, le conseil municipal vote l'attribution du nom de Léon-Blum à la rue du Belvédère. C'est à l'occasion du vingtième anniversaire du Front populaire qu'il est décidé de valoriser la mémoire des hommes qui ont "fait 36". À Bagnaux, il existe déjà la rue Marx-Dormoy - ministre du Front populaire - mais elle est en bordure de territoire, jouxtant Montrouge. Le nom de la rue du Belvédère avait été choisi par le lotisseur du Parc de la Terrasse dans lequel elle est située. Ce lotissement, le premier à Bagnaux, est viabilisé à partir de 1919. Il est à l'origine de la création des rues Serpentine, de la Terrasse (aujourd'hui Division Leclerc) et du Belvédère. La dénomination de cette voie ne se rattache à aucun événement, à aucun souvenir historique. La notice relative à l'appellation nouvelle, conservée aux Archives communales, nous indique que "sa disparition peut donc être envisagée par le conseil municipal sans causer de tort à la connaissance du passé de la commune". Alors pourquoi Léon-Blum ? "La personnalité de Léon Blum est trop connue pour nécessiter un développement justifiant le choix [du] conseil municipal. Il préside en 1936 un gouvernement dit de Front populaire qui



apporte à la classe ouvrière des avantages tels que la semaine des 40 heures, les congés payés... etc", peut-on lire dans le même document. En effet, Léon Blum (1872-1950) député SFIO depuis 1919, participe à la réunification de la gauche - des Radicaux aux Communistes - en 1935-1936. C'est le Front populaire. En mai 1936, cette coalition des partis de gauche remporte les élections législatives. Léon Blum est alors nommé président du Conseil. Des réformes sociales de grande ampleur sont très rapidement menées : congés payés et semaine de 40 heures pour tous les salariés, conventions collectives, prolongation de la scolarité, réforme de la Banque de France, nationalisation de l'industrie de l'armement... Mais la crise économique et le contexte international mettent le gouvernement en difficulté, qui doit ralentir les réformes. Le patronat est mécontent, la gauche est déçue. Blum démissionne. Les deux années du gouvernement de Front populaire avec Léon Blum, au-delà des réformes, marquent l'entrée des questions sociales dans les politiques publiques.

● Valérie Maillet - valerie.maillet@mairie-bagnaux.fr - 01 42 31 62 18

coup de cœur

SANTÉ LE PROGRAMME ANTI-OBÉSITÉ



Yanis Tahrat

14 ans
Collégien

“ Je suis le programme anti-obésité de l'Office balnéolais du sport depuis 7 ans environ. Ce sont mes parents qui m'y ont inscrit, car mon poids était un peu au-dessus de la moyenne. Au début je voyais une diététicienne une fois par mois, maintenant j'y vais une fois tous les deux mois. Elle propose des ateliers pour apprendre à préparer des repas équilibrés, mais je n'aime pas trop y aller car je suis assez difficile et je déteste les légumes ! J'ai vu aussi une psychologue pour savoir si je grossissais à cause d'un problème psychologique. Mais ce n'est pas le cas. En fait, je n'aimais pas les repas de la cantine du collège, alors je ne mangeais rien le midi et je compensais en mangeant beaucoup au goûter et au dîner. Maintenant ça va mieux, j'apporte les repas que ma mère me prépare, du coup j'ai moins faim à quatre heures. Le programme propose aussi de suivre une activité sportive. J'ai choisi le taekwondo, j'en fais toujours d'ailleurs. Aujourd'hui, mon poids s'est stabilisé mais je poursuis le programme pour éviter de reprendre des kilos superflus. ”

Cette rubrique est la vôtre ! Vous souhaitez faire connaître à nos lecteurs une œuvre, un lieu, une expérience, qui vous tient à cœur à Bagnaux ? À vos claviers ! Envoyez un texte de 11 lignes (times new roman 14), avec vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à : Bagnaux Infos, 57 avenue Henri-Ravera, 92220 Bagnaux ou jmbordes@mairie-bagnaux.fr. Attention : il est interdit de promouvoir une action dont vous êtes partie prenante !



Pourquoi y a-t-il 29 jours en février cette année ?

2016 EST UNE ANNÉE BISSEXTILE. CELA SIGNIFIE QU'ELLE COMPTERA 366 JOURS, AU LIEU DE 365 HABITUELLEMENT. CETTE JOURNÉE EN PLUS EST PLACÉE EN FÉVRIER, PARCE QUE C'EST LE MOIS LE PLUS COURT DE L'ANNÉE. C'EST POUR CELA QUE CETTE ANNÉE, FÉVRIER AURA 29 JOURS ET NON 28. IL Y A UNE ANNÉE BISSEXTILE TOUS LES QUATRE ANS. DANS CETTE PAGE, NOUS ALLONS T'EXPLIQUER POURQUOI.



Une année correspond au temps que met la Terre pour faire le tour du Soleil.

Mais en réalité, la Terre met 365 jours et environ 6 heures pour faire le tour du Soleil.

JANVIER Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	FÉVRIER Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	MARS Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	AVRIL Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
DÉCEMBRE Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Sur notre calendrier, une année dure habituellement 365 jours.		MAI Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
NOVEMBRE Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30			JUN Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	SEPTEMBRE Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	AOÛT Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	JUILLET Jan. Fév. Mar. Avr. Mai. Juin. Juil. Août. Sept. Oct. Nov. Déc. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



6 heures supplémentaires par an pendant 4 ans est égal à 24 heures (6x4=24) donc à une journée ! C'est pour cela que l'on ajoute une journée tous les 4 ans à notre calendrier.

? Le savais-tu ?

- C'est l'empereur Jules César qui, en 46 avant Jésus-Christ, a eu l'idée de mettre une année bissextile tous les 4 ans, afin d'éviter que les saisons soient décalées et que l'hiver finisse par tomber au mois d'août !



CONCERTS

MIDI CONCERT JEUNES TALENTS TRIO METRAL

(violin, violoncelle et piano).
En partenariat avec
le Conservatoire national
supérieur de musique de Paris.
Entrée gratuite.
Réservations : 01 71 10 71 92.
Vendredi 5 février à 12h30
Maison de la musique et de la danse

RENCONTRE DES ATELIERS JAZZ

Entrée gratuite.
Réservations : 01 71 10 71 92.
Lundi 8 février à 19h
Maison de la musique et de la danse

YVES ROUSSEAU WANDERER SEPTET



Jazz classique
Samedi 13 février à 20h30
Théâtre Victor-Hugo

CONCOURS

"YOUNG TALENTS"

Le centre social et culturel
de la Fontaine Gueffier
organise un concours jeunes
talents, s'adressant à tous
les Balnéolais de 11 à 17 ans
ayant un talent artistique
(chant, danse, musique,
photo, peinture...).

Inscription auprès de Maëva
et Boukary jusqu'au 17 février.
**Pré-sélections samedi 20 février
de 14h à 18h**
CSC de la Fontaine Gueffier

Théâtre

Théâtre Victor-Hugo

ON A FORT MAL DORMI

Compagnie Coup de poker
Samedi 6 février à 20h30

L'AIRE GLACIÈRE

Jeune public
**Mercredi 10 et jeudi 11 février à
10h et 14h**

DOUBLE PLATEAU CIRQUE :

ÊTRE SOLO

Danse aérienne



BRUIT DE COULOIR

Jonglage
Dimanche 14 février à 17h

MARY PRINCE

Mise en scène d'Alex Descas.

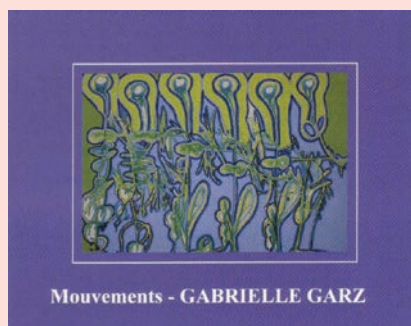


Avec Souria Adel.
Une pièce proposée
par le théâtre Victor-Hugo,
les centres sociaux et
culturels et l'espace Marc-
Lanvin. Entrée libre sur
réservation : 01 46 63 96 66
En préambule de la pièce,
Souria Adel rencontrera
les femmes de l'atelier socio-
linguistique et les enfants de
l'accueil de loisirs
du CSC Jacques-Prévert
le jeudi 18 février à 13h30.
Mercredi 24 février à 14h30

EXPOSITIONS

MOUVEMENTS ORDONNÉS GABRIELLE GARZ

(peintre)



Tout le mois
Médiathèque Louis-Aragon

TRACKINGSONG CÉCILE LE TALEC

(lire *Bagneux Infos* de janvier p. 33)
Du 16 février au 15 avril
Vernissage le vendredi 19 février
à 19h

Accès libre et gratuit
du mardi au vendredi de 14h à 17h
Nocturne le mardi jusqu'à 20h
Ouverture le week-end du 27 et 28
février avec atelier en famille
Maison des arts

LA SCIENCE SE LIVRE
OGM : OUVRONS LE DÉBAT
► Exposition L'ADN À LA
LOUPE

Jusqu'au 27 février
► Atelier créatif et ludique
Mercredis 3 et 10 février à 16h

► NEVER LET ME GO
Film de science-fiction
de Mark Romanek, suivi
d'un débat animé par l'agence
de médiation scientifique
Antécia.
Samedi 6 février à 15h
Médiathèque Louis-Aragon

RENDEZ-VOUS

► DÉJEUNER PARTICIPATIF

Chacun apporte nourriture, boissons ou préparations culinaires, pour partager un repas dans la joie et la convivialité.

Inscription avant le 3 février au 01 47 40 26 00

Samedi 6 février à partir de 11h
CSC de la Fontaine Gueffier

► CONSEIL D'USAGERS

Vendredi 12 février à 19h
CSC Jacques-Prévert

► ATELIER

Découverte de la technique de la mosaïque en famille (à partir de 7 ans)

Inscription : 01 47 40 26 00

Samedi 13 février de 14h à 17h
CSC de la Fontaine Gueffier

► COMMÉMORATION

Dixième anniversaire de l'assassinat d'Ilan Halimi

Samedi 13 février à 19h
Parc Richelieu

► APÉRO LITTÉRAIRE

Dégustation à l'aveugle de la rentrée littéraire étrangère

Mardi 16 février à 19h30
Médiathèque Louis-Aragon

► RÉUNION PUBLIQUE

Présentation de l'enquête sociale qui va être menée à la Pierre plate, en vue du relogement des occupants des résidences Mozart et Rossini. (Lire p.29)

Jeudi 18 février à 19h
École maternelle Joliot-Curie

► FOOTBALL

Challenge Christian Fischer pour les jeunes de catégorie U12

Dimanche 21 février, de 9h à 18h
Gymnase Henri-Wallon

► FÊTE FORAINE

La fête foraine s'installe au stade Pierre-Sémard du 20 février au 6 mars, avec deux journées spéciales pour les enfants le mercredi, durant lesquelles un ticket est offert pour tout ticket acheté.

CIRQUE

PPCM – Centre des arts du cirque et des cultures émergentes
Impasse de la Renardière

RENDEZ-VOUS BARAQUE

De 19h à 22h

► SOIRÉE PERCUSSIONS

Démonstration et d'initiation gratuite aux percussions, en présence du djembéfolo Anildo, maître percussionniste.
Vendredi 5 février

► SOIRÉE KARAOKE

Vendredi 12 février

► SPECTACLE ANEN MAPU

Par les cordistes José Cordova et Julien Cramillet, après trois semaines de résidence au Plus petit cirque du monde.
Samedi 20 février

STAGES

Le plus petit cirque du monde organise des stages pour les enfants de 3 à 13 ans et des stages ado-adultes durant les vacances d'hiver (lire p. 27). Informations : lepluspetitcirquedumonde.fr
Du 22 février au 4 mars

CONSEILS DE QUARTIER

L'ordre du jour de chaque conseil de quartier sera en partie consacré à la création de la Métropole et du Territoire.

LA RAPIE

Mercredi 10 février à 20h
Préau de l'école maternelle
Henri-Barbusse

BAS LONGCHAMPS

Jeudi 11 février à 19h
Salle des Bas Longchamps

CHAMP DES OISEAUX

Vendredi 12 février à 19h
Réfectoire de l'école Joliot-Curie
(à confirmer)

HENRI-WALLON

Mardi 16 février à 19h
Réfectoire de l'école Henri-Wallon A

SUD

Jeudi 18 février à 19h
Salle de quartier la Fontaine
CSC de la Fontaine Gueffier

Cinéma

Théâtre Victor-Hugo

SNOOPY ET LES PEANUTS

De Steve Martino
Mercredi 3 février
14h30/17h

UN + UNE

De Claude Lelouch
Lundi 8 février
14h30/18h/20h

LE GRAND PARTAGE

D'Alexandra Leclère
Lundi 22 février
14h30/18h/20h

CHOCOLAT

De Roschdy Zem
Lundi 29 février
14h30/18h/20h

+ WEB



Les bandes annonces



LES MENUS DU MOIS



agriculture biologique



produits locaux



produits bio & locaux



riche en omega 3

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

1

Hachis parmentier de poisson
St Nectaire
Fruit de saison

2

Filet de cabillaud sauce curry
Purée de brocolis
Chanteneigne
Crêpe au chocolat

3

Sauté de veau sauce marengo
Carottes persillées et pommes de terre
Bûchette de chèvre
Fruit de saison

4

Pamplemousse
Rôti de porc sauce au jus
Rôti de dinde sauce au jus
Lentilles
Yaourt aromatisé

5

Velouté de légumes verts
Tortis sauce bolognaise avec Emmental râpé
Fruit de saison

8

Salade verte et emmental
Cordon bleu
Courgettes à la provençale / coquillettes
Fruit de saison

10

Paëlla aux poissons
Kiri
Fruit de saison

11

MENU VÉGÉTARIEN
Salade de quinoas vinaigrette et dés de tomates
Semoule, légumes et pois chiche
Fromage frais nature
Fruit de saison

12

Salade mêlée aux noix
Saucisse de volaille
Flageolets
Fromage blanc aromatisé

15

Colin pané avec citron
Blé / Brunoise de légumes
Brie
Fruit de saison

16

Chou blanc vinaigrette avec croûtons
Rôti de dinde sauce napolitaine
Légumes du soleil
Yaourt nature avec sucre

17

Carottes râpées
Rôti de boeuf
Chou-fleur en béchamel
Éclair à la vanille

18

Paupiette de saumon sauce estragon
Coquillettes
Petit suisse nature
Fruit de saison

19

Oeuf dur
Épinards à la crème
Tomme blanche
Fruit de saison

22

Tomates et Mozzarella
Sauté de dinde
Potatoes avec ketchup
Yaourt

23

Velouté d'asperges
Steack hâché de boeuf
Gratin de brocolis
Fruit de saison

24

Poisson à l'oseille
Purée de carottes
Carré de l'Est
Compote abricots et pommes

25

Radis au beurre
Rôti de dinde sauce forestière
Pâtes et haricots verts
Crème caramel

26

Sauté de boeuf
Printanière de légumes
Mimolette
Fruit de saison

état civil

ILS SONT NÉS

- Lyna ALIOUI
- Coralie ARANGIA
- Hamza BATHILY
- Abdelnour BENAÏCHA
- Inna CAMARA
- Julien DAÏRA
- Lalya DJIGANDÉ
- Alexandre EYCHENNE
- Marius FALER
- Hamza GHARBI
- Bryan GUICHARD
- Merwan IBOUROI ABOUDOU
- Ania KIMU LUMBU
- Kruthika KRISHNAKUMAR
- Ousmane MAREGA
- Keziah MAYINDA
- Kaëran MENIALEC
- Nezar NASRI
- Akle OUSLIMANI
- Mohamed RIHANE
- Leonor SERRANO
- Yahia TEBBAL
- Karamoko TONDOSSAMA
- Erinn TREMOULET
- Ibrahim ZITARI

ILS SE SONT MARIÉS

- Stéphane PFENDER & Magdalena HÉQUET
- Robert STEVIC & Andreja RADOVIC
- Redouane ZANI & Émilie LAMARCHE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Ayele AFANTSAWO
- Raoul ARGOS
- Hélène BOLLOCH veuve VIMPIERRE
- Christiane COCHER épouse DOUBLET
- Charlotte GEIST veuve BODRERO
- Ammar GHILES
- Marie GIRAUD veuve DUFOR
- Pierre GORIN
- Andrée GOURSSOL veuve CARNOT
- Olga HOSIFAT veuve MASTON
- Jean IRAREGUI
- Germaine LAPETITE
- Maria LUENGO veuve ARGOS
- Jeanne MARAIS
- Ribella MARGOTTINI veuve MELON
- Ngun Iang épouse VAN MAWI
- Paul PAITREAU
- Paul RAMOND
- Bang ROS
- Sylviane ROULAND veuve ORIAC
- Khamous SONINO
- Brigitte TROUSSON

DÉCÈS DE MARCEL BARTH

La municipalité déplore le décès de Marcel Barth des suites d'une longue maladie, à l'âge de 71 ans. Passionné de tir à l'arc, il avait notamment présidé le COMB de 2005 à 2007 et organisé de nombreux concours en tant que membre du bureau de la section, dès 1995. Très engagé dans le milieu associatif de Bagnex, il s'était investi, à partir des années 1980, auprès de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), de la Caisse des écoles, puis des Restos du cœur. En 2008, à l'heure de la retraite, il avait quitté Bagnex pour rejoindre sa Côte d'Or natale. Ses obsèques ont été célébrées à Semur en Auxois le 28 décembre dernier.



Votre
publicité
dans

BAGNEUX infos

bagneux92.fr

Diffusé chez tous vos clients
résidentiels ou professionnels, distribué
dans toutes les boîtes aux lettres.



01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

**RESTEZ AUTONOME
À VOTRE DOMICILE**

**Vous avez
besoin d'aide
pour votre toilette,
vos repas,
vos tâches
ménagères...**

Adhap Services®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année.

Permanence téléphonique
7 jours sur 7

Tél. **01 45 47 21 52**

12, av. Victor Hugo - 92220 Bagneux
adhap92c@adhapservices.eu
www.adhapservices.fr



Agrément qualité préfectoral

La présence d'un professionnel, ça change tout...



bagneux92.fr

maintenant je suis mobile

Mairie de
Bagneux

www.bagneux92.fr



14 rue de la Mairie
92220 BAGNEUX

du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Guy Hoquet

L'IMMOBILIER GARANTI

Tél. : 01 49 65 63 30
bagneux@guyhoquet.com

**ESTIMATION
OFFERTE**

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE FUTUR METRO STUDIO DE 11.35 M²
90 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE FUTUR METRO STUDIO DE 16.20 M²
115 000 € DPE : F

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



LIMITE BOURG LA REINE STUDIO DE 31 M²
149 000 € DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



ENTRE FUTUR METRO ET RER 2 PIECES DE 48 M²
175 000 € DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



DAMPIERRE 2 PIECES DE 38 M²
180 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



DAMPIERRE 2 PIECES DE 39 M²
195 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE FUTUR METRO 2 PIECES DE 49 M²
214 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE FUTUR METRO 4 PIECES DE M²
230 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE FUTUR METRO 3 PIECES DE 51 M²
230 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE CENTRE HISTORIQUE 4 PIECES DE 74.80 M²
283 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



LIMITE MONTRouGE MAISON CONTEMPORAINE DE 100 M²
675 000 € DPE : A

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



AU CŒUR DE BAGNEUX MAISON DE 6/7 PIECES DE 210 M²
890 000 € DPE : C

Vente | Achat | Location | Gestion | Financement | Défisicalisation